



# INFOS COMMUNALES

Ville de Sainte-Croix-en-Plaine



Décembre 2016

## *Le mot du Maire*

La France et ses valeurs républicaines ont été meurtries une fois de plus par les actes terroristes qui l'ont touchée dans les attentats. C'est notre culture, notre mode de vie que ces fanatiques attaquent.

Soyons les garants de nos valeurs républicaines Liberté, Egalité, Fraternité.

Soyons bienveillants, tolérants et vigilants.

Partout dans le monde et en France, les soutiens ont été nombreux.

Je souhaite que chacun puisse s'épanouir au sein de notre pays et notre commune, sans peur.

Cette guerre contre l'obscurantisme passe également par l'éducation et l'affirmation de vraies valeurs.

Les communes, écoles et associations doivent avoir également conscience de leurs missions pédagogiques auprès des jeunes qui sont les plus fragiles.

Comme vous le savez, la politique actuelle est à la réduction des budgets et toutes les communes sont impactées par la baisse des dotations de l'État.

Malgré toutes ces contraintes dont nous ne sommes absolument pas responsables, nous ferons le nécessaire pour maîtriser notre budget et vous assurons que nous ferons le maximum pour ne pas pénaliser le contribuable grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics.

C'est dans l'accomplissement de chacun que la cohésion commune se réalise. Et c'est en effet tous unis que nous pourrons trouver la force d'évoluer. L'Union fait la force a dit Esope.

A tous ceux qui sont malades ou ne peuvent fêter Noël et Nouvel an en famille, mes salutations spéciales et un prompt rétablissement.

Je souhaite à chacun d'entre vous, habitants, associations, commerçants, entreprises, mes plus sincères vœux de bonheur pour cette nouvelle année qui commence. Qu'elle vous permette à tous de vivre dans la paix.

Très bonne année à tous  
Le Maire, François HEYMANN

### *Une équipe au service des habitants*

- 1** Maire
- 5** Adjointes
- 14** Conseillers municipaux
- 16** Agents municipaux
  - 5 aux services administratifs
  - 7 aux services techniques
  - 3 aux écoles
  - 1 à la police municipale

**Et au Ccas (Centre Communal d'Action Sociale) : 7 agents au périscolaire / Alsh**

# Sommaire

## Le mot du Maire

## Agir ensemble

Commission voirie .....	4
Commission des forêts .....	5
Association Foncière .....	6
Commission des bâtiments .....	7
Commission des finances .....	8
Commission des aînés .....	10
Commission vie associative .....	12
Commission fleurissement .....	13
Du côté des écoles .....	16
Périscolaire et la petite enfance .....	21
Plan Local d'Urbanisme .....	24
Taxe de séjour .....	25
Stationnement des poids lourds .....	25
Point sur la rénovation de l'orgue Callinet .....	26

*Pages détachables*

- ✓ Renseignements utiles
- ✓ Calendrier 2017 des manifestations locales
- ✓ Liste des associations locales

## Bien vivre ensemble

La sécurité de nos enfants avant tout ! .....	27
Nos amis les bêtes.. .....	27
Du balai ! .....	27
Contrôles effectués par les radars pédagogiques .....	28
Tri sélectif : ayez le geste citoyen .....	29
Projet d'une semaine citoyenne à la Roselière : habiter la maison de retraite .....	30

## Bon à savoir

## À l'honneur

## Évènements

## Un peu d'Histoire et de géographie

## État civil

## La parole aux associations :

Acas .....	46	Compagnie d'Arc .....	55
Air modèle Blériot .....	47	Conseil de Fabrique .....	56
Amicale des donneurs de sang .....	48	Quilles Club Union .....	57
Amis du St Nicolas .....	49	Sapeurs pompiers .....	58
Apepa .....	50	St Léon .....	59
Arc Club .....	51	Ste Croix Histoire et Généalogie .....	60
Asse .....	52	Ste Croix Running Club .....	61
Association Familiale .....	53	Théâtre du Quiproquo .....	62
Aurore .....	54	Unc .....	63

# *Agir ensemble*

## *Commission voirie :*

### *Travaux de voirie réalisés en 2016*

#### Réfection de la partie Nord de la rue du Rempart

**Montant total : 384 664,34 euros.**

Réfection totale avec trottoir et puits d'infiltration pour un montant de :

315 724,63 euros TTC pour la voirie

68 939,71 euros TTC pour les réseaux secs

Colmar Agglomération subventionne les puits d'infiltration à hauteur de 70 000 euros TTC.

#### Impasse route de Bâle

L'impasse se situant à la hauteur de l'immeuble n° 85 a été aménagée définitivement : enrobés, évacuations pluviales et trottoirs pour un montant de 45 658,67 € TTC.

#### Rampe d'accès église et parking handicapés

Montant : 12 660,65 euros TTC.

#### Réfection du tapis d'enrobé, route de Herrlisheim (R.D.1)

S'agissant d'une voirie départementale, la mise en œuvre d'un nouveau tapis d'enrobé a été financée par le conseil départemental.

Par contre, la reprise ponctuelle du fil d'eau et rétablissement du passage piétons restent à la charge de la commune pour 4 800 € TTC.

#### Réfection rue de Neuf-Brisach

Les travaux consistent en la mise en œuvre d'un nouveau tapis d'enrobé allant du croisement de la rue de Woffenheim jusqu'au pont de l'III.

Longueur de 940 m largeur de 5,2 m pour un montant de 41 796 euros TTC.

#### Pont de l'III rue de Neuf-Brisach

Un diagnostic concernant les superstructures de ce pont est en cours de réalisation et permettra d'évaluer l'importance de futurs travaux de réparation.

**Nota:** une programmation des travaux de voirie à réaliser prioritairement dans les 3 prochaines années sera définie prochainement par la commission de voirie après réalisation du coût prévisionnel par un bureau d'études.

Le Maire, François HEYMANN

# Commission des forêts



Lieu exceptionnel de diversité, abritant une multitude d'espèces animales et végétales, lieu de promenade et de vie, la forêt génère aussi une activité économique importante.

Le secteur du bois représente 450 000 emplois en France pour un chiffre d'affaires de 60 milliards d'euros.

La forêt et les bois sont indispensables à l'Homme et à la société.

La gestion durable de la forêt est bénéfique pour tous.

Une forêt gérée durablement est en bonne santé, elle peut se renouveler, les espèces qu'elle abrite sont protégées.

Une forêt bien entretenue est un lieu de loisirs source de bien être.

La forêt française représente plus du quart de notre territoire et s'accroît en moyenne chaque année de 82 000 hectares.

Le premier usage du bois en France est le chauffage avec 22 à 24 millions de m<sup>3</sup> consommés.

Cette année l'**adjudication des lots de bois de chauffage sur pied** a eu lieu dans la maison forestière de Dintzen, le samedi 26 novembre 2016.

245 stères ont été vendues dans les parcelles 16 (Dintzen) et 57 (le long de l'III) pour un total de 9 710 €, soit 39,63 € / stère.

## **Travaux patrimoniaux et d'exploitations prévus pour 2017 :**

1. Travaux de maintenance du parcellaire :  
Entretien des limites parcellaires 2,5 km et des lisières sur 3,5 km.
2. Travaux sylvicoles :  
Intervention en futaie irrégulière et élagage parcelles 33, 35, 39, 44, 45 et 50 .
3. Travaux divers :  
Abattage d'arbres d'un diamètre supérieur à 0,30 cm. Sécurisation des lots de bois chauffage.

Le Maire, François HEYMANN

# *Association Foncière : renouvellement du bureau*

L'Association Foncière est un établissement public administré par un bureau composé de :

- 2 membres de droit (le Maire ou son représentant ainsi qu'un délégué de la Direction Départementale des Territoires)
- 6 membres titulaires
- 4 suppléants.

Le bureau doit être renouvelé tous les six ans par le Préfet.

Les membres sont proposés pour moitié par la Chambre d'Agriculture et pour moitié par le conseil municipal.

## ***Propriétaires exploitants, proposés par la Chambre d'Agriculture :***

### Titulaires

- ✓ HANSER Clément
- ✓ DREYER Maxime
- ✓ STOFFEL Guillaume

### Suppléants

- ✓ HANSER Christophe
- ✓ FRANCK Pascal

## ***Propriétaires proposés par la Commune***

### Titulaires

- ✓ WEISS Jean-Marie
- ✓ BELLICAM Claude
- ✓ HEINRICH Rémy

### Suppléants

- ✓ ELSER Raymond
- ✓ BIRGAENTZLE Martin

L'Association Foncière s'occupe de l'entretien de l'ensemble des chemins correspondant à la surface agricole remembrée (1600 ha).

## **Travaux 2016 :**

- Entretien de nombreux chemins et accotements avec mise en œuvre de matériaux recyclés, ou fraisat d'enrobés.
- Pose d'un tapis d'enrobé sur le chemin dit du « Bruckweg » sur une longueur de 1030 m et mise à niveaux des accotements pour 25 875 €.

Le taux de cotisation est resté inchangé à 15 € HT par hectare.

Le Maire, François HEYMANN

# Commission des bâtiments

**Bien que d'importants chantiers de construction aient été initiés et réalisés depuis le début du mandat, tels que la réhabilitation de la mairie et la construction d'un pôle culturel, la commission des bâtiments n'en oublie pas pour autant qu'il est indispensable d'entretenir et d'investir régulièrement dans le patrimoine immobilier existant pour le préserver.**

- **Mairie :**

Huit caméras de vidéosurveillance ont été installées aux abords de la mairie pour un montant de 19 724 € TTC.

- **Club House – Salle du Printemps (rue de la Forêt Noire) :**

Des travaux ont été entrepris dans cette salle, désormais utilisée par plusieurs associations locales :

- Mise en accessibilité : comptoir de la salle principale et des sanitaires
- Pose d'une clôture avec portail
- Rénovation des salles (remplacement de velux, de cloisons et des plafonds, peinture et pose de revêtement de sol)
- Remplacement du carrelage des sanitaires
- Installation chauffage dans les locaux utilisés par le CIM -Centre d'Instruction Musicale – (anciens vestiaires foot).



Le coût total des travaux s'élève à 18 113 € TTC

- **Écoles :**

- La sécurisation du site des écoles (vidéosurveillance, changement de clôture, visiophone) va débuter, pour un montant prévisionnel de 22 442 € TTC.
  - Le revêtement de sol de l'école maternelle des Bleuets a été remplacé (9 1440 € TTC).
- L'investissement voté pour les écoles est donc de 31 582 € TTC.

- **Presbytère :**

La mise en conformité électrique et le remplacement des sols de l'étage ont été engagés pour un montant de 14 952 € TTC. Nous pourrions donc accueillir dans de bonnes conditions le futur représentant du culte pour la Communauté de Paroisses.

**D'autre part, une projection sur les années à venir (évolution du nombre d'enfants accueillis corrélée avec l'augmentation du nombre d'habitants) nous a permis de constater que la superficie actuelle des locaux du périscolaire sera insuffisante pour répondre à la demande à moyen terme. Un projet de **réalisation d'un nouveau périscolaire / Alsh** a donc démarré.**

L'ancienne bibliothèque (située rue des écoles) sera rénovée et agrandie afin d'accueillir 125 enfants du centre périscolaire / Alsh.

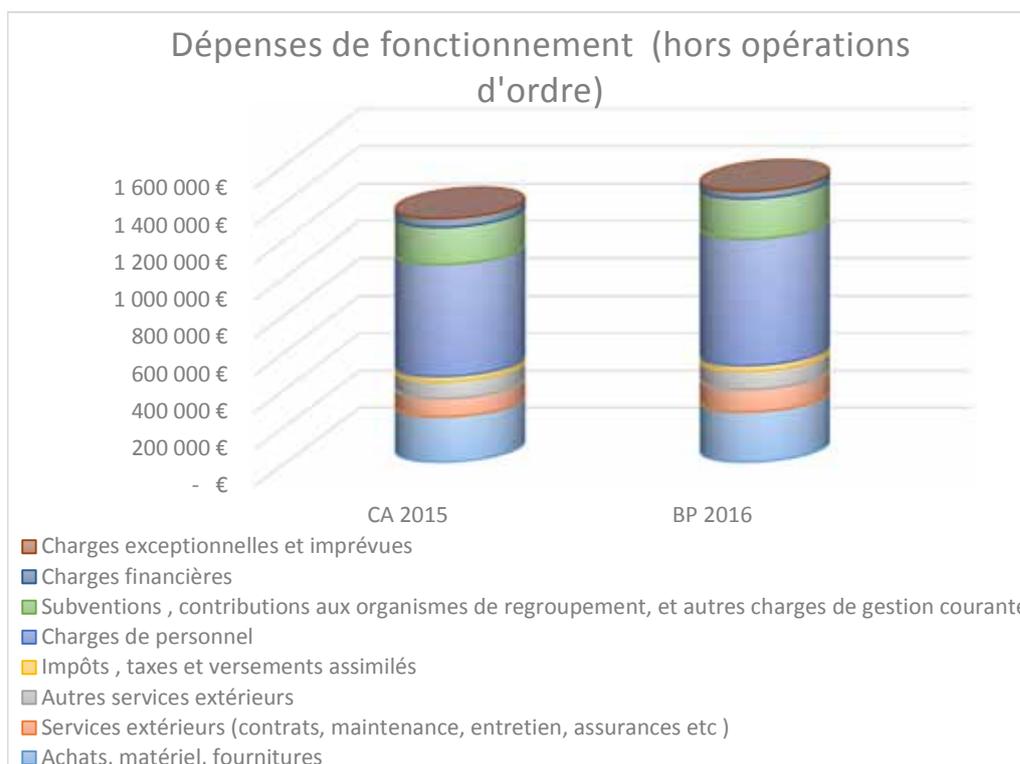
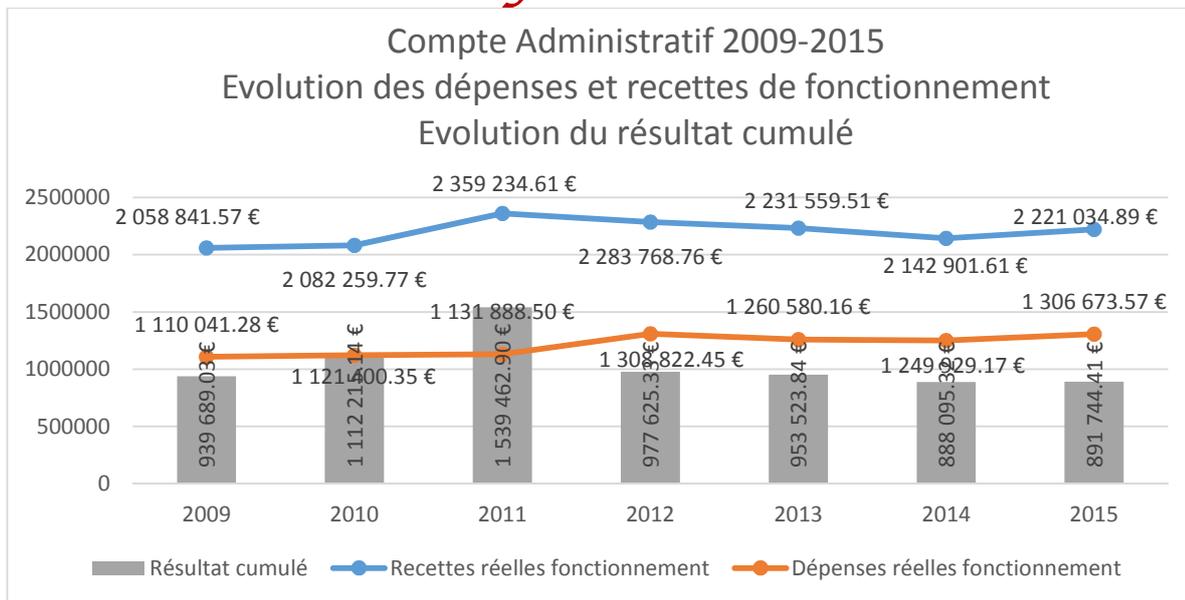
## Prévisionnel

– Budget prévisionnel (TTC) :	1 914 000 €
– Subventions de l'Etat et la CAF :	- 500 000 €
– Fonds de concours (Colmar Agglo)	- 200 000 €
– Récupération de la TVA :	- 260 000 €
Total	<u>954 000 €</u>

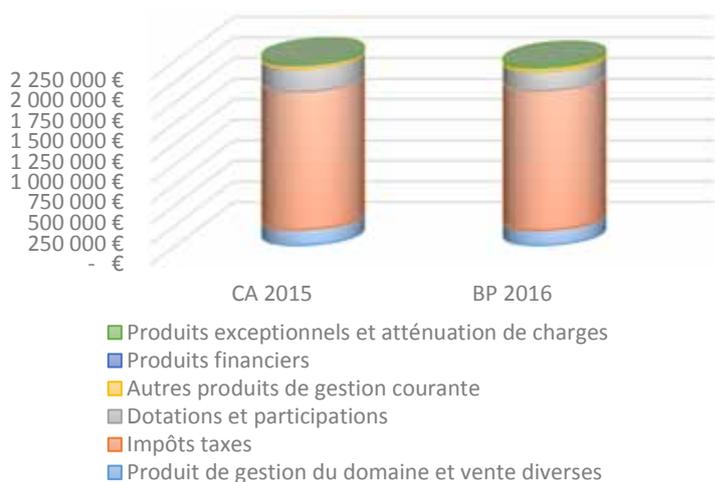
La réhabilitation débuterait durant l'été 2017 et devrait s'achever fin 2018.

Pour la commission bâtiment, Jean-Denis BAUMANN

# Commission des finances

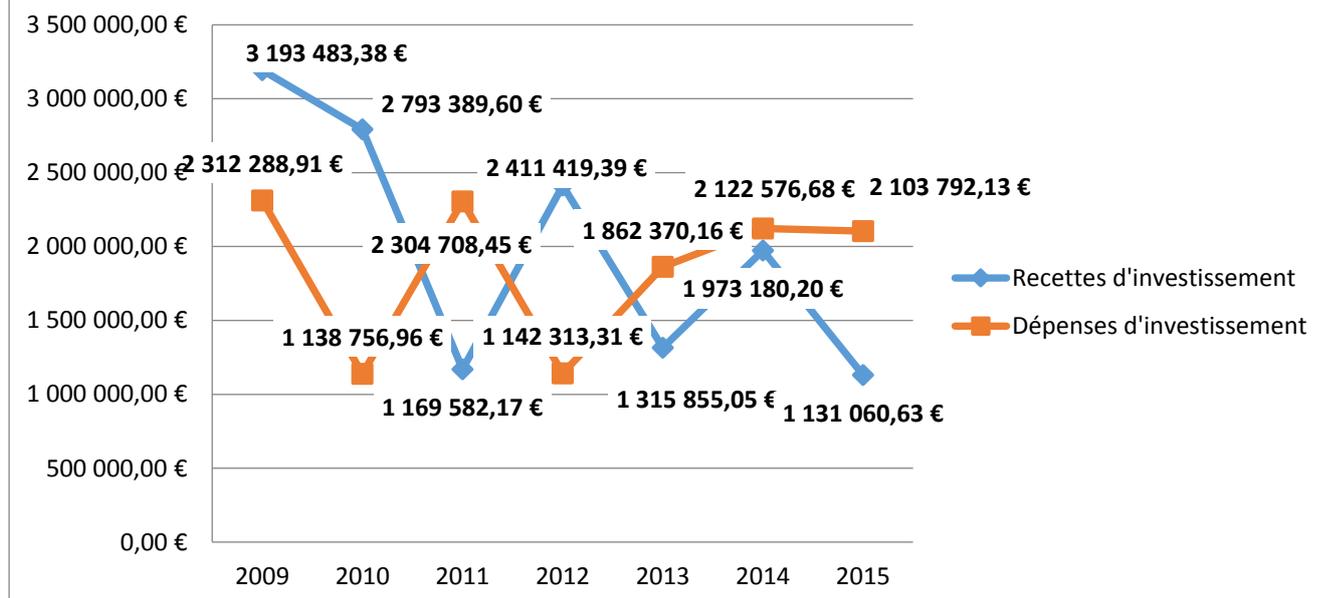


### Recettes de fonctionnement



## Compte Administratif 2009-2015

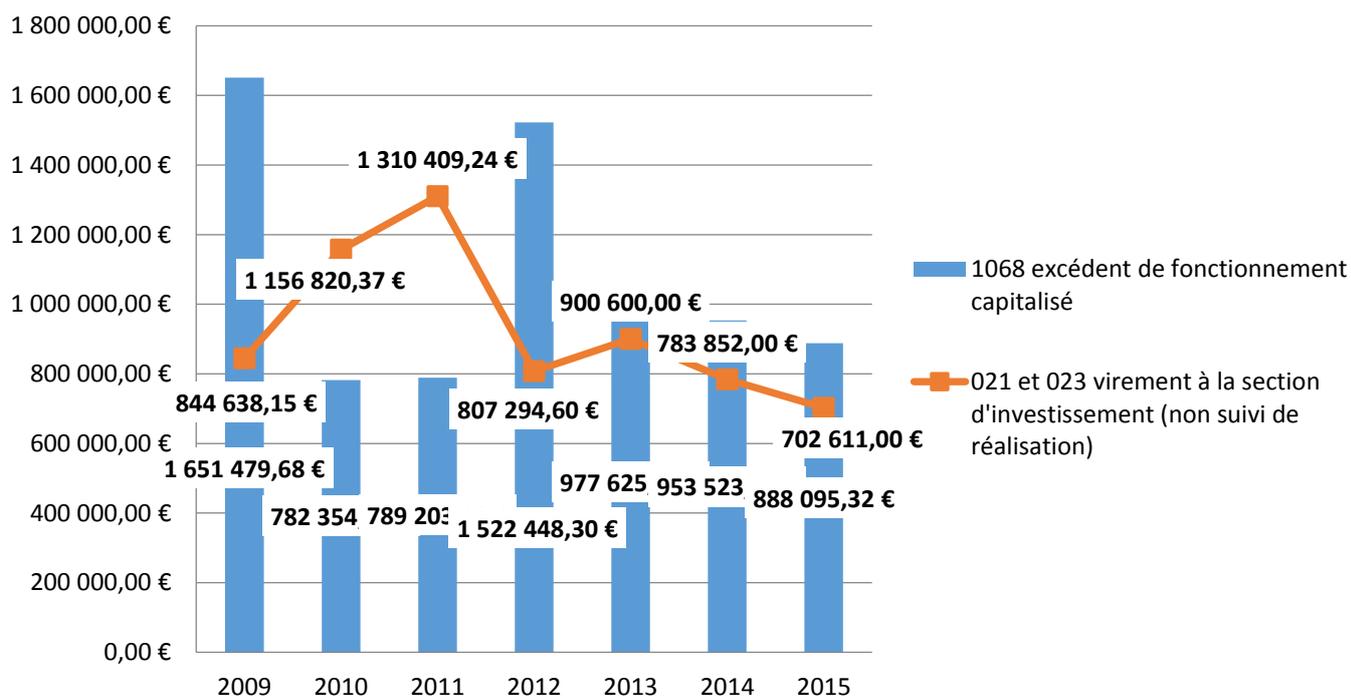
### Evolution des dépenses et recettes d'investissement



Malgré la nette baisse des recettes d'investissements, nous avons maintenu notre capacité à investir afin de préserver l'attractivité de notre ville par notre politique volontariste en matière d'investissements publics.

## Comptes administratifs 2009-2015

### Evolution du prélèvement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement



Les dotations de l'état se réduisant d'année en année, la part disponible pour l'investissement diminue d'où l'importance d'une gestion saine des dépenses, afin de maintenir la qualité de services à la population de la commune.

## Commission des aînés

# Le repas de nos aînés



Le 17 janvier 2016, nous avons partagé un moment de convivialité avec nos aînés, accompagné par « Gérard l'Alsacien ».

Bienvenue à la classe 1951.

234 personnes âgées de plus de 65 ans ont répondu à l'invitation de la municipalité pour cette traditionnelle rencontre.

Nous avons rendu hommage à nos deux doyens présents ce jour à savoir :



**Alice ROHN**



**René OSTER**

Repas des Aînés  
Dimanche 15 janvier 2017  
Salle AURORE

Tout au long de l'année, les membres de la commission rendent visite à nos aînés à partir de leur 80<sup>e</sup> anniversaire, puis renouvelée tous les 5 ans, ainsi que pour leurs noces d'or et de diamant. Une visite avec un colis à l'occasion des fêtes de fin d'année est également organisée par les membres aux personnes de la commune placées en maison de retraite.

### Les grands anniversaires 2016

- **80 ans** : Annette HIFF, Gilbert MICLO, Marie-Claude KILLY, Marie-Claude HEYMANN, Sonia HANSER, Demetrio CRUPI, Jacqueline GELER, Marie-Claude RUCH, Adine SCHUMACHER, Yvonne MANIEZ, Lucien CESCUTTI, Marcelle MICHEL, Rodolphe SCHUMACHER, Juliette HANSER, Alice FOHRER, Jean-Paul MULLER, Désirée WOELFFLE, Lilia CESCUTTI.
- **85 ans** : Marie-Ernestine WINKELMULLER, Théodore ELSE, Albert REINBOLD, Andrée GILG, Geneviève SONNTAG, Marie-Louise WEISS, Germaine MARTIN, Michelle MANSION, Jacqueline REINBOLD, Marie-Thérèse ELSE, Lucien GILG.
- **90 ans** : Céleste HEYMANN, Lucienne GARANDET, Valérie ROHN, Hélène MORAWIEC, Alice ROHN.



Félicitations à Marcelle MICHEL pour ses 80 ans, en présence de Stéphane GILG



Félicitations à Lucien et Andrée GILG pour les 85 ans. Autour de la table, 4 générations : Lucien, Patrick, Stéphane et Tim.



Félicitations pour les époux Albert et Jacqueline REINBOLD pour leurs 85<sup>e</sup> anniversaires respectifs

### **Les doyens de la commune :**

- Victorine BURGHARD (102 ans)
- Anne PORWOLL (100 ans)
- Anne BAERENZUNG (100 ans)



#### **Félicitations à Anne PORWOLL et Anne BAERENZUNG**

Quoi de plus beau qu'un siècle de vie ! Avec Victorine BURGHARD, âgée de 102 ans, notre commune compte maintenant trois centenaires. Notre admiration et notre respect pour leurs parcours.

#### **Noces d'or (50 ans de mariage) :**

- François HEYMANN & Marie FOHRER
- Joseph WELLISCH & Monique FOROT
- André WEISS et Monique HABERKORN

#### **Noces de diamants (60 ans de mariage) :**

- Michel FLEURETTE & Marguerite VOIZEUX
- Lucien SEILLER & Elise BENDELE
- Joseph STOERKLER & Irma SCHMITT

#### **A savoir :**

Nous vous rappelons que la mairie n'est autorisée à transmettre vos dates d'anniversaires pour parution dans la presse que sur autorisation écrite de votre part.

Un courrier vous sera adressé en début d'année avec un talon réponse à compléter et signer.

A défaut de retour nous ne serons pas autorisés à divulguer vos prénoms, nom et date de naissance aux journaux « l'Alsace » et « DNA » pour leur rubrique des grands anniversaires.

Pour la commission, Stéphane GILG, adjoint au maire

## *Commission vie associative*

Sainte-Croix-en-Plaine compte 28 associations aux projets divers et variés. De la promotion d'un sport à la défense d'un patrimoine de la commune, en passant par son animation, les associations assurent la vie d'une ville et font se rencontrer les gens.

Le rôle de la commission vie associative est de soutenir leurs activités, de contribuer à leur développement. La vie associative tient une part importante dans la vie d'une ville, elle favorise le dynamisme, l'épanouissement de chacun et la cohésion sociale.

Les associations peuvent profiter du panneau d'affichage électronique pour communiquer à la population leurs manifestations.

La municipalité met également à leur disposition ses salles communales pour les réunions, assemblées générales ou autres. Une tarification de 5€ par séance est demandée.

Une enveloppe de 14 609 € a ainsi été votée au budget 2016 pour les subventions de fonctionnement. Cette somme a été répartie entre les 28 associations locales, au vu des dossiers réglementaires déposés en mairie.

Une subvention aux jeunes licenciés sportifs et aux écoles de musique est également versée annuellement. Elle est calculée selon le barème appliqué par le Conseil Départemental du Haut-Rhin. L'enveloppe globale de 2016 s'élève à 3488€.

La rencontre entre la commission associative et les dirigeants d'association a eu lieu le 04 novembre dernier. Elle permet de dresser le bilan et déterminer les difficultés auxquelles les associations sont confrontées, et surtout de chercher ensemble des solutions concrètes.

La commission associative s'occupe également de l'organisation de la fête de la musique le 21 juin. Cette année, le Football-Club était en charge d'assurer la buvette et la petite restauration. L'animation musicale était assurée par le groupe de rock « Old School ».

Je vous rappelle que la municipalité loue également la salle Schweitzer aux particuliers de la commune à savoir : pour une réception après obsèques 75€, pour une exposition à but lucratif 100€ la journée et 150€ le week-end.

Enfin, j'aimerais remercier les bénévoles des associations pour leur engagement, leur travail, et particulièrement ceux qui prennent le temps de faire découvrir leur passion aux plus jeunes. Vous êtes un véritable vivier, l'âme de notre ville.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de Joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2017.

Pour la commission, Stéphane GILG, adjoint au maire

# Commission fleurissement Embellissement - propreté



## Haut-Rhin Propre

Comme tous les ans, la municipalité a participé à la journée de grand nettoyage organisée par le conseil départemental. Cette matinée s'est déroulée le 9 avril 2016.

Si vous souhaitez participer comme nous, dans la bonne humeur, à cette action, il suffit de vous inscrire à partir du mois de mars 2017 auprès de la mairie.

L'amélioration de la propreté dans notre ville est l'affaire de tous !



## Vente de fleurs, nouveauté 2016

Suite à l'initiative de la commission, un achat groupé a vu le jour cette année au profit des habitants. Cette vente a permis de compléter la journée de la distribution du compost.

Une première organisée directement au centre technique municipal.

Après ce premier succès (2111 géraniums vendus), l'opération sera reconduite et développée en 2017.

Un moment très convivial apprécié par nos concitoyens où le café et la brioche sont de la partie.



## Tournée fleurissement 2016.

Comme annoncé lors de la réception du palmarès 2015, la tournée a eu lieu cette année fin août. La période sera reconduite pour les années futures.

La composition du jury 2016 : Roland SELIG, Jean-Bernard WISS, Bernard MEYER, Lucien STOECKLIN, Michèle STATH et Sylvie VENISCH.

Résultats 2016 lors de la réception au printemps 2017.



### Jobs d'été

Durant l'été la municipalité fait appel à des jeunes de la ville pour seconder l'équipe des espaces verts pendant la période estivale. Cette année, 3 jeunes ont complété l'équipe espaces verts : Alicia STEMPOWSKI au mois de juin, Decio BRAN en Août et Fabien RENGER (manquant sur la photo).

Merci à eux et nous leur souhaitons tous les succès pour la suite de leur parcours.



**Travaux d'embellissement, rue des Écoles.**  
Pose de pavés et dalles sur l'emplacement de l'ancien et nouveau transformateur.



### Travaux en cours route de Herrlisheim.

Remplacement des végétaux qui ont fait leur temps. L'élaboration du projet et les travaux sont entièrement réalisés en interne par la commission et les espaces verts.



*Ouvriers et adjoints lors de l'enlèvement des massifs.*

### Objectif de la commission 2017-2020

A mi-parcours du mandat, l'objectif de la commission sera la réalisation du réaménagement du rond-point côté sud, une aire de pique-nique et covoiturage à l'entrée nord, ainsi que la restructuration du sentier touristique.



Pour la commission, Mario ACKERMANN, adjoint au maire

# PALMARES

MAISONS FLEURIES



## 1 FLEUR :

M & M<sup>me</sup> REEB Marcel, M<sup>me</sup> TROUCHE Marie-France, M & M<sup>me</sup> HANSER Robert, M<sup>me</sup> VONTHRON Christiane, M & M<sup>me</sup> ZEMB Guy, M & M<sup>me</sup> BURGHARHD Anselme, M & M<sup>me</sup> JOCHEM Claude, M<sup>me</sup> BILLER Doris & M. BERNARDIN Gaston, M & M<sup>me</sup> MICHEL François, M & M<sup>me</sup> MULLER Eric, M & M<sup>me</sup> STOFFEL Fernand, M & M<sup>me</sup> FUCHS Edgar, M & M<sup>me</sup> HANSER Gérard, M & M<sup>me</sup> LIENHART Bernard, M & M<sup>me</sup> HELF Jean, M & M<sup>me</sup> NUZZO Gildo, M<sup>me</sup> MANN Denise, M & M<sup>me</sup> VOEGELI Jean-Claude, M<sup>me</sup> MUNSCH Eugénie, M<sup>me</sup> OLIVIA Laurence, M & M<sup>me</sup> KILLY Maurice, M<sup>me</sup> WITSCHGER Véronique, M & M<sup>me</sup> FOHRER Léon, M & M<sup>me</sup> MULLER Mathieu, M & M<sup>me</sup> SPAENLEHAUER Franck

## 2 FLEURS :

M & M<sup>me</sup> JAEGL Ernest, M & M<sup>me</sup> SIMLER Marcel, M & M<sup>me</sup> GILG Patrick, M & M<sup>me</sup> REMOND Jean-Luc, M & M<sup>me</sup> ILTIS Yvan, M<sup>me</sup> SCHNEIDER Denise, M<sup>me</sup> SCHMITT Jeanne, M<sup>me</sup> GOEPFERT Charlotte, M & M<sup>me</sup> GROSS Lucien, M<sup>me</sup> JAEGY Lilliane

## 3 FLEURS :

M & M<sup>me</sup> BIRGAENTZLE André, M & M<sup>me</sup> FRIEH Irénée, M & M<sup>me</sup> SCHMITT Michel, M & M<sup>me</sup> GOLLENTZ André, M & M<sup>me</sup> BISCH Pierre, M<sup>me</sup> CLAUDEPIERRE Marie-France, M & M<sup>me</sup> FUCHS Claude, M & M<sup>me</sup> ROHN Jean-Claude

## 4 FLEURS :

M & M<sup>me</sup> FLORENCE Benoît, M & M<sup>me</sup> MULLER Jean-Paul, M & M<sup>me</sup> BRETZ Jean-Paul, M & M<sup>me</sup> SONNTAG Gilbert, M & M<sup>me</sup> GROLLEMUND Daniel, M & M<sup>me</sup> HILD Emile, M & M<sup>me</sup> ETTWILLER Guillaume

## 5 FLEURS :

M & M<sup>me</sup> HECHINGER Robert, M & M<sup>me</sup> KIESELE Lucien, M & M<sup>me</sup> HAEN Antoine, M & M<sup>me</sup> DEHOUT Dominique, M & M<sup>me</sup> VONFELT Guy, M & M<sup>me</sup> ZINCK Fernand

## Prix d'excellence pour le camping CLAIR VACANCES pour :

M & M<sup>me</sup> HANSER Pierre

## Groupe hors concours 2015 :

M & M<sup>me</sup> ROTH Gaston, M & M<sup>me</sup> CADE François, M & M<sup>me</sup> VONTHRON Roger, M & M<sup>me</sup> GANTZ Gilbert, M & M<sup>me</sup> GESTERMANN Patrick, M & M<sup>me</sup> STOERKLER Joseph, M & M<sup>me</sup> SQUIZZATO TISSIANO, M & M<sup>me</sup> KIESELE Jean-Louis, M & M<sup>me</sup> HEYMANN François

Merci à vous tous pour toutes ces couleurs, ces fleurs et ces plantes, qui embellissent notre commune, pour le plus grand plaisir des habitants, mais aussi des visiteurs de passage qui parfois savent nous le dire par un message.

Saluons également l'arrivée de nouveaux participants qui méritent de très sincères encouragements.

## Du côté des écoles

### • **Infos pratiques**

- École maternelle : vous venez d'emménager et vous avez des enfants **en âge d'être scolarisés à l'école maternelle en septembre 2017 : pensez dès à présent à leur pré-inscription** en prenant contact avec M<sup>me</sup> STRAUDEL, directrice de l'école maternelle au 03.89.22.01.31.

**Les inscriptions en maternelle auront lieu le mardi 28 mars 2017.**

- École élémentaire : **les inscriptions au CP** pour la rentrée de septembre 2017 **se dérouleront le mercredi 29 mars 2017.**

- Appel aux bénévoles pour encadrement SKI :

Les classes de CM1 et de CM2 de l'école des Bosquets pratiquent le ski de fond les mardis et jeudis après-midi durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Les élèves sont à la recherche de bénévoles pour les accompagner. Si vous êtes intéressés merci de contacter M. Hecky à l'école au 03 89 22 08 32.

### • **Budget de fonctionnement : 22 000 €**

La subvention communale allouée est de 50 € par enfant scolarisé à l'école maternelle des Bleuets et de 110 € par élève à l'école élémentaire des Bosquets. Cela représente un budget global **de près de 22 000 €**, utilisé pour financer les :

- Projets d'école, défi lecture, petits matériels,
- Excursions, échanges avec Merdingen,
- Activités sportives : piscine, ski, tennis de table,
- Manuels scolaires.

### • **Budget Classe Verte : 7254 €**

La subvention communale octroyée pour le séjour en classe verte par enfant est de 13€/ nuitée, soit un total de **7 254 €** pour l'ensemble des enfants de l'école des Bosquets qui se sont rendus soit à Orbey soit à Aubure. **Cf article école page 19**

### • **Budget d'investissement : 12 990 €**

Le budget d'investissement est évolutif selon les années en fonction des travaux réalisés et des demandes des écoles.

En 2016, le budget d'investissement représente un montant de 12 990 € contre près de 220 000 € en 2015.

- Pour les Bleuets :

Le renouvellement de l'ordinateur de l'école a été effectué pour un montant de 1005€.

Durant les vacances scolaires du mois de novembre, le revêtement de sol de l'ancienne aile a été changé pour un montant de 7 617 €

Un panneau d'affichage supplémentaire pour un montant de 447 € a été installé à l'entrée de la cour de l'école.

➤ Pour les Bosquets :

Quatre vidéoprojecteurs supplémentaires ont été acquis pour un montant de 3 921 €, chaque classe de l'école est maintenant équipée.

• **Direction et effectifs scolaires :**

- Floriane BARBARY assure la direction de l'école élémentaire des Bosquets avec 179 élèves (plus 14 élèves par rapport à la rentrée précédente) dont 60 bilingues. L'école élémentaire compte 5 classes monolingues et 2 classes bilingues.
- Kathia STRAUDEL est la directrice de l'école maternelle des Bleuets. 92 enfants y sont scolarisés (moins 5 enfants par rapport à la rentrée précédente), répartis dans 2 classes monolingues (50 enfants) et 2 classes bilingues (42 élèves).

• **Partenariat municipalité – écoles :**

➤ **Prévention routière et sécurité :**

Didier JAGER, policier municipal, est intervenu dans le cadre de la prévention routière à l'école élémentaire des Bosquets. Il a fait passer le permis :

- Piétons à 26 élèves de CE2,
- Vélo à 31 enfants de CM2. Il en a aussi profité pour vérifier l'équipement et le bon fonctionnement des cycles.

Cette action de prévention routière s'est clôturée par la remise des diplômes courant du mois de juin.

Chaque enfant s'est ainsi engagé à respecter les règles et à toujours être vigilant pour assurer sa propre sécurité de piéton et de cycliste.

Lors de la réunion de rentrée organisée au mois de septembre par chaque école, Didier JAGER est intervenu et en a profité pour faire un rappel des règles de sécurité et de stationnement cette fois-ci aux parents.

M. JAGER est également présent lors de l'ensemble des exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) organisé par l'école des Bosquets assisté souvent de M. Jérémy FOELLNER (agent municipal et pompier volontaire)

➤ **Commémoration du 11 novembre :**



Une dizaine d'enfants de l'école des Bosquets étaient aux côtés des anciens combattants, du corps des Sapeurs-Pompiers, de la Chorale et des habitants. Il s'agissait de commémorer le 98<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1918.

Hommage a été rendu aux nombreux soldats tombés pour la France. La Marseillaise a été entonnée par toutes les personnes présentes.

➤ **Décoration des sapins de Noël : 5 décembre 2016**



Les 271 élèves de la commune sont venus décorer les sapins mis en place aux abords du Pôle Culturel de la mairie, à l'occasion du 15<sup>e</sup> marché de Noël des artistes locaux.

Les enfants ont, pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, fait preuve de beaucoup d'imagination et de créativité pour réaliser de très belles figurines.

Pour les remercier la commission scolaire, assistée

par les membres de l'association des Amis du St-Nicolas, leur a offert les traditionnels mannales, du chocolat chaud sans oublier les mandarines. Le Saint-Nicolas en personne dans son costume, avec sa mitre et sa crosse était présent avec un peu d'avance sur le calendrier pour distribuer aux enfants sages quelques douceurs fort appréciées. Entre visages enchantés, impressionnés et parfois même effrayés, c'est avec des chansons que les petites têtes blondes ont accueillis leur patron. Ce dernier a même reçu quelques dessins.

Les écoliers ont reçu chacun pour Noël un colis de chocolats offert par Frédéric Chocolatier que nous remercions vivement.

➤ **Échange avec Merdingen (ville jumelée avec la commune de Sainte-Croix-en-Plaine)**

Trois classes de l'école des Bosquets ont participé en 2016 à un échange avec la Hermann Brommer Grundschule. Cette rencontre avec les correspondants de Merdingen a eu lieu en deux temps. Une rencontre autour du thème de Noël et une rencontre de fin d'année scolaire. Les enfants allemands sont venus une journée à Sainte-Croix-en-Plaine, puis nos jeunes élèves de Sainte-Croix-en-Plaine se sont rendus à leur tour à Merdingen.

En 2017, les enseignants souhaitent poursuivre l'échange avec Merdingen courant du 3<sup>e</sup> trimestre de l'année scolaire en organisant deux journées de découverte commune des villes de Fribourg et de Colmar.

Nous remercions les enseignants, ainsi que les parents accompagnateurs. Par leurs engagements, ils permettent de perpétuer ce jumelage, scellé entre nos deux villes il y a déjà 48 ans.

Nous espérons que ces liens qui viennent de se tisser entre les enfants de nos deux communes se poursuivront encore durant de nombreuses années.

Pour la commission jeunesse, vie scolaire et périscolaire  
Marie Joëlle BELLICAM, adjointe au maire.

## *Les Bosquets se mettent au vert*



L'école, qu'on le veuille ou non, laisse en chacun de nous des souvenirs impérissables. Qu'ils soient bons ou moins bons, ils ont l'avantage de nous réunir tous, car nous avons tous été enfants donc élèves et pouvons tous prétendre à posséder un patrimoine de souvenirs scolaires.

Quand quelques brins d'herbe, quelques chaussures de randonnée un peu crottées ou quelques croquis gribouillés à la va-vite sous la pluie débordent de la malle des souvenirs, c'est preuve que l'Ecole ne vise pas seulement à transmettre le savoir, mais aussi d'autres savoirs tout aussi importants voire indispensables pour forger les adultes de demain.

Mais en attendant que ces têtes blondes blanchissent à leur tour, laissons une trace, au nom du souvenir bien sûr, de deux semaines particulières qu'ont pu vivre en juin et septembre 2016 les élèves de l'école « Les Bosquets ».

Des souvenirs d'un autre âge d'abord, de cette époque où l'amour est courtois, où l'écriture est une œuvre d'art, où l'on festoie, où l'on chante, où l'on danse et où les archers sont bénis des dieux : les souvenirs d'une classe verte sous le soleil – un peu présent, nous avons eu de la chance – du Moyen Âge.

Peut-être qu'un jour, une petite Adèle devenue grande retrouvera sa coiffe fabriquée à la Renardière avant le banquet où elle portait une si jolie robe et où elle a dansé, avec ses camarades avant de partager avec eux le pain qu'ils avaient confectionné ensemble.

Peut-être qu'un jour, un petit Sven voyagera aux quatre coins du monde et qu'il visitera un château et se remémorera un jeu du donjon.

Peut-être qu'un jour, une certaine Chloé regardera sa cible et se rappellera que le déclic pour ce sport lui vient d'une fameuse classe verte où elle a découvert le tir à l'arc...

Peut-être ? Non... Sûrement ! Car ces moments si particuliers ne peuvent s'effacer, même lorsqu'on les a vécus petit.

Il est fort à parier qu'un jour, un homme d'une trentaine d'années expliquera à son fils qu'il ne faut pas avoir peur des chevaux et qu'il lui racontera l'histoire d'une classe verte au CP durant laquelle il a appris à connaître ces animaux et à les aimer.

Il est plus que probable que dans vingt ou trente ans, de vieux amis se retrouveront autour d'un verre et évoqueront, au hasard des conversations, les veillées autour du feu et la fameuse première nuit loin de la maison.

Il est impossible d'imaginer que même à l'hiver de sa vie, on puisse oublier les paroles réconfortantes d'un copain de classe qui vous redonne le sourire à un moment où maman manquait un peu à l'heure du dodo...

L'école est un gros cartable au quotidien, des bagages pour l'avenir mais aussi, une belle malle à souvenirs !

A nous tous de la préserver...

L. NIEDERBERGER , pour l'équipe enseignante



## *Les représentants des parents d'élèves de l'école des Bosquets*

Les parents sont associés à la vie de l'école. Chaque année, début octobre, ils sont invités à choisir leurs représentants (ou délégués) lors des élections. Chacun peut devenir représentant de parents d'élèves en se présentant lors des élections. Les listes sont établies soit par des associations locales ou nationales, soit par des parents non regroupés en association. Vous pouvez voter dans le bureau de vote ouvert à l'école ou par correspondance.

Les représentants élus siègent au conseil d'école et ont un rôle de relais entre l'équipe éducative et les parents. Ils participent au bon fonctionnement de l'école. Les délégués assistent aux trois conseils d'école annuels où se votent le règlement intérieur de l'école.

Ils sont consultés pour toutes les questions liées à l'organisation de la vie scolaire (règlement intérieur, aménagement du temps scolaire, assurances, transports scolaires, restauration...).

Pour toute question aux délégués ou que vous souhaiteriez voir évoquée au cours d'un conseil d'école, voici les élus des deux listes pour 2016/2017:

### **TITULAIRES APEPA**



Séverine GODDE  
06.60.24.46.20



Lionel GULLY  
06.63.98.26.47



Sabine PAPETTI  
06.75.62.22.57



Gabrielle MANNHEIM  
06.61.98.18.97

### **TITULAIRES DES PARENTS NON REGROUPÉS EN ASSOCIATION**



Sandrine CLEMENTZ  
06.61.61.70.15



Céline ETTWILLER  
06.09.13.14.17



Jérôme ZIEGLER  
06.60.24.46.20

### **SUPPLEANTS APEPA**

Laurent DEHU

Virginie VONE

Delphine MOREL

Sandra COLMERAUER

### **SUPPLEANTS NON REGROUPÉS EN ASSOCIATION**

Karin MARTINEZ

Alex BOON

Arnaud LEHMANN

# Le centre périscolaire et la petite enfance

- **Augmentation de la fréquentation**

Les lundis, mardis et jeudis, journées les plus fréquentées, près d'une centaine d'enfants (1/3 de maternelle et 2/3 d'élémentaire) sont accueillis par neuf encadrants, durant la pause méridienne, dans 4 salles différentes.

Les matins, une moyenne de près de 25 enfants fréquentent le centre périscolaire et en soirée, ils sont près de 60.

Nous constatons une hausse de fréquentation de près de 8 % (entre 2015 et 2014) durant les temps scolaires.

Le vendredi après-midi, pour les TAP (rythmes scolaires) ce sont près de 60 enfants qui sont présents au centre périscolaire (soit près d'un quart des enfants scolarisés à Sainte-Croix-en-plaine).

Les enfants profitent d'intervenants extérieurs en théâtre, cuisine et arts plastiques. Les écoliers pratiquent aussi des sports collectifs ou font des bricolages (calendriers de l'avent etc...) et des jeux collectifs.



**Sortie vendange du 5 octobre 2016**

Durant les « petites vacances » scolaires, la hausse de fréquentation constatée est de 15 %.

Un spectacle de Noël intitulé « la fabuleuse histoire de la princesse Claire » a été offert à l'ensemble des enfants fréquentant le centre périscolaire.

- **Budget**

La commune verse annuellement une subvention de 68 000 € au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale, structure en charge de la gestion du Centre Périscolaire) indispensable à son équilibre budgétaire et à la poursuite d'un service de qualité pour les enfants de Sainte-Croix-en-Plaine. Ce qui constitue **un effort financier très important** pour notre commune.

- **Réunion parents**

Une rencontre courant du mois de novembre avec les parents d'enfants bénéficiant des services du centre périscolaire a permis

- de présenter les résultats de l'enquête de satisfaction réalisée en juin 2016. Les parents ont pu constater la belle progression du taux de satisfaction des services du centre périscolaire entre 2008 et 2016, surtout en ce qui concerne l'accueil et la prise en charge des enfants avec **97% de taux de satisfaction**. Des résultats très encourageants qui témoignent de l'investissement de toute l'équipe en place et du comité du CCAS.
- Pour les parents n'ayant pas pu assister à la réunion, le détail des résultats est disponible sur le site de la mairie

- Ci-dessous un tableau récapitulatif par thèmes

<b>Centre Péri-scolaire, enquête de satisfaction:</b>				
<b>En % par thèmes</b>				
	Non satisfait	Plutôt satisfait	Très satisfait	Sans opinion
Horaires : sont ils adaptés ?	1,59%	19,84%	<b>71,43%</b>	7,14%
Tarifs	7,92%	<b>41,09%</b>	29,21%	21,78%
Accueil, prise en charge, Relationnel	2,22%	16,67%	<b>80,56%</b>	0,56%
Animations proposées	5,10%	15,29%	<b>54,14%</b>	25,48%
Repas / Goûters	3,37%	20,22%	<b>64,61%</b>	11,80%

Les parents sont satisfaits de l'ensemble des prestations proposées par le centre péri-scolaire, entre 70 et 97 % de satisfaits selon les items sondés.

Les remarques formulées lors de l'enquête ont été prises en compte notamment en ce qui concerne le goûter. Les enfants ont maintenant le choix chaque soir entre des fruits de saison, des légumes ou des produits laitiers. Les écoliers apprécient ce changement.

Les horaires d'accueil du centre péri-scolaire ne seront pas modifiés, il n'y aurait pas suffisamment d'enfants inscrits.

Les animations du centre péri-scolaire sont nombreuses et variées, la page Facebook permet aux parents de visualiser les créations réalisées. Un effort de communication sur les activités durant les différents temps (scolaires, vacances et TAP) sera fait courant 2017 par mail aux parents ou sur le site internet de la commune.

Les tarifs du centre péri-scolaire ont augmenté de 2% depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Ces derniers sont modulés en fonction des revenus des parents à la demande de la CAF. Il ressort de la comparaison avec les péri-scolaires de la circonscription que les tarifs pratiqués à Sainte-Croix-en-Plaine se situent dans le quart inférieur.

Quelques remarques appréciées par l'équipe d'encadrement et les élus en charge du dossier concernant les différents ITEMS enquêtés :

- Activités et animations adaptées et réfléchies dans un projet pédagogique
- Satisfaite que mon enfant se régale à la cantine
- Locaux accueillants propre et joyeux à l'image de l'équipe
- Equipe de choix menée par un directeur compétent

### • **Soirée conviviale**

Le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016, le centre péri-scolaire a convié les parents à une rencontre amicale autour d'un apéritif offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui s'est ensuite prolongée par un buffet.

Les parents avaient été sollicités pour apporter des salades et des desserts. Environ 50 familles ont répondu à l'invitation de l'équipe d'encadrement. Celles-ci ont pu admirer les travaux réalisés par leurs enfants au cours de



l'année pendant les TAP. Les nouveaux inscrits avaient également été conviés et ont pu visiter l'ensemble des locaux. Cette soirée conviviale a clôturé l'année scolaire et a permis un temps d'échange enrichissant entre les parents et les animateurs.

Après le succès de cette première soirée, l'expérience sera reconduite en 2017 pour le plus grand plaisir nous l'espérons de l'ensemble des participants.

- **Relais d'Assistances Maternelles (RAM)**

Une réunion d'information avec les 21 assistantes maternelles exerçant sur Sainte-Croix-en-Plaine a eu lieu courant du mois de juin et a permis de constater une réelle demande pour la création d'un relais d'assistantes maternelles.

Le RAM a pour objet de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants de 0 à 6 ans au domicile des Assistantes Maternelles.

Le RAM est

- un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistantes maternelles
- animé par une professionnelle de la petite enfance

Les parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sainte-Croix-en-Plaine va signer une convention avec Planète Récré pour une mutualisation des services à compter du 1er janvier 2017.

Une animation aura lieu chaque semaine à Ste Croix en Plaine, les assistantes maternelles n'ayant pas pu y assister pourront se rendre à Horbourg-Wihr.

Le RAM est gratuit pour les assistantes maternelles et les parents. Les frais liés au fonctionnement de cette structure seront pris en charge par le CCAS.

Le montant de la participation financière du CCAS de Sainte-Croix-en-Plaine sera défini selon le coût résiduel proratisé au nombre d'assistantes maternelles.

Le conseil municipal et le CCAS ont d'ores et déjà donné un accord de principe.

Les modalités pratiques sont en cours de finalisation pour un démarrage au 1er janvier 2017.

- **Partenariat Siel Bleu – CCAS : mise en place d'ateliers culinaires**

- **Destinés aux personnes de plus de 55 ans** : pour faire le point sur les connaissances nutritionnelles (selon l'âge et l'activité) en réalisant un repas complet et équilibré,
- **Destinés aux parents d'enfants en bas-âge (0-3 ans)** : venez comprendre comment mener à bien la diversification alimentaire de votre enfant en confectionnant vous-même des petits pots adaptés à ses besoins

Les ateliers sont animés par une diététicienne diplômée d'état.

**Calendrier des séances :**

**Pour les plus de 55 ans** : les mercredis après-midi : 8 et 22 février; 19 avril, 3 et 17 mai, 21 juin

**Pour les parents d'enfants en bas âge (0-3 ans)** : les mercredis en soirée : 8 et 22 février; 19 avril, 3 et 17 mai, 21 juin

**Tarifs** : 11€ / séance / participant, vous emmènerez à la maison le repas complet ou les petits pots à déguster

**Date limite d'inscription** : 15 janvier 2017

**Renseignements et inscription à la mairie** au 03 89 20 95 20

Pour la commission jeunesse, vie scolaire et périscolaire  
et pour les membres du CCAS  
Marie Joëlle BELLICAM, adjointe au maire.



## *Taxes de séjour*

Lors des délibérations du 5 juillet 2016, le conseil municipal a décidé d'instituer la taxe de séjour sur notre territoire pour l'ensemble des catégories d'hébergement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle a pour unique vocation de financer des actions en faveur du développement et la promotion touristique de la commune (Fêtes publiques, marché de Noël, fête de la musique, dépenses d'embellissement et de fleurissement).



Cette taxe est uniquement acquittée par les clients des hébergements touristiques et ce sont les loueurs qui sont en charge de son prélèvement et de son reversement pour le compte de la commune.

Un recensement exact du nombre de loueurs est en cours et une réunion d'information suivra afin de présenter les modalités.

Les loueurs non déclarés à ce jour peuvent d'ores et déjà effectuer leur inscription auprès de la mairie.

## *Stationnement poids lourds*



Les nuisances sonores et le stationnement des poids lourds à différents endroits dans la ville ont suscité des discussions lors de la dernière réunion publique.

Suite à ces désagréments le conseil municipal a envisagé un projet d'aménagement d'un parking d'une vingtaine de places sur une parcelle communale à l'extérieur de la ville dans la zone industrielle en face du bâtiment Crédit Mutuel.

La phase étude a été réalisée depuis le mois d'octobre par le bureau d'étude OTE et Colmar Agglomération et nous souhaitons la réalisation de ce projet le plus rapidement possible. Le foncier sera mis à disposition par la commune et les travaux seraient financés par Colmar Agglomération.

## *En savoir plus sur les décisions & projets de la commune*

Le conseil municipal se réunit en moyenne une fois par mois, les comptes rendus des délibérations sont disponibles sur le site internet de la commune [www.saintecroixenplaine.fr](http://www.saintecroixenplaine.fr), et consultable en version papier à l'accueil de la Mairie.

# *Le point sur les travaux de restauration de l'orgue Callinet de l'église Saint-Barthélemy*

Voilà déjà quinze mois qu'ont débuté les travaux de rénovation de l'orgue Callinet, sous la responsabilité de Jean-Christian Guerrier de la manufacture d'orgues de Willer. Classé monument historique tant pour sa partie instrumentale que son buffet, cet orgue a été installé dans l'église Saint-Barthélemy en 1840, âge d'or des frères Callinet de Rouffach qui présentèrent là sans doute l'un des plus beaux instruments de l'époque.



L'échafaudage présent depuis début août permet de réaliser sur place certains travaux sans les risques afférents au démontage de certaines pièces pour un traitement en atelier. La restauration des parties techniques touche à sa fin. Les 3 claviers, la mécanique du pédalier et du manuel ainsi que le sommier (dispositif qui distribue l'air aux tuyaux) sont restaurés. L'ensemble devra être mis en place dans l'orgue et testé afin d'en vérifier le bon fonctionnement. Ce travail très méticuleux sera effectué lorsque les soufflets seront terminés.

Le buffet (structure visible de la menuiserie) a été restauré en profondeur. Des consolidations ont été faites afin de garantir une meilleure solidité. La restauration de la surface du buffet était étroitement liée aux résultats des premiers tests. Il est apparu que le buffet n'avait pas été repeint, bien que son teint mat laissait présumer d'interventions diverses. Au final, aucun traitement n'a été effectué depuis la réalisation d'origine par les *Callinet*. Son aspect avant restauration était lié aux effets conjugués de la poussière et des dégâts dus à des incendies, ou à la guerre durant les combats de la poche de Colmar notamment.

Afin de permettre au buffet d'une richesse et d'une décoration exceptionnelles de retrouver son aspect d'origine, les surfaces ont été nettoyées avec un mélange de térébenthine, d'huile de lin et d'alcool ce qui a permis au vernis d'origine après imprégnation et lustrage au chiffon d'être ravivé et de retrouver son éclat d'antan malgré un léger assombrissement lié au temps et aux U.V.



La tuyauterie en bois est déjà restaurée ; celle en métal, a déjà été débosselée et est partiellement restaurée. Les réflexions quant aux aspects techniques relatifs aux soufflets et aux éléments neufs sont en bonne voie.



La fin des travaux est prévue pour le premier semestre 2017 ; le coût total s'élève à 300 035 € HT en partie financé par des subventions (État, Conseil Général, enveloppe parlementaire) et des dons (Fondation du Patrimoine, particuliers).

Il est toujours possible d'effectuer des dons afin de participer à cette belle restauration :

- Soit en envoyant directement un chèque libellé à l'ordre de la *Fondation du Patrimoine orgue de Sainte-Croix-en-Plaine*, à la Fondation du Patrimoine 9 place Kléber 67000 STRASBOURG
- Soit en envoyant un chèque libellé à l'ordre du *Conseil de fabrique – orgue* au Presbytère 9 Rue du Maréchal Foch à Sainte-Croix-en-Plaine

Vous pouvez également parrainer un tuyau neuf d'un montant au choix de 20 €, 50 €, 100 € ou 250 € selon la taille du tuyau (avec gravure du nom du parrain ou de la marraine).

**Tous Les dons donnent lieu à délivrance d'un certificat fiscal en vue d'une réduction d'impôts.**

# Bien vivre ensemble

## La sécurité de nos enfants avant tout !

En période hivernale, vérifier l'éclairage de nos voitures est pour beaucoup d'entre nous un réflexe, mais la vérification de l'éclairage des cycles des enfants est trop souvent oubliée ! Pensez y, et mettez leur des gilets fluorescents : leur visibilité est garante de leur sécurité !

## Nos amis les bêtes..

En vertu de l'arrêté 2/1974, **les chiens doivent être maintenus en laisse, afin d'éviter des incidents.** Cet arrêté précise :



- Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître.
- Les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, tenus en laisse ou muselés, devront être munis d'un collier précisant le nom et le domicile de leur propriétaire.
- Tout chien errant sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière.
- Des procès verbaux pourront être dressés contre les propriétaires des chiens errants.

Nous vous rappelons également que **chaque propriétaire de chiens doit ramasser les déjections avec un sachet pour les jeter à la poubelle.**

Marcher sur les trottoirs ne doit pas devenir un parcours du combattant pour éviter d'avoir les chaussures souillées par des déjections canines... Les espaces verts qui embellissent notre commune aux beaux jours, ne doivent pas non plus devenir des canisettes pour chiens... leur entretien en devient d'autant plus pénible pour le personnel communal.

Des distributeurs de sachets plastiques pour ramasser les déjections canines sont à votre disposition :

- Rue du Calvaire
- Rue des Marronniers
- Rue de l'III
- Passage piéton derrière la mairie
- Sentier piétonnier du Rempart

## Du balai !

La propreté de notre village est l'affaire de tous, et les trottoirs peuvent vite devenir dangereux pour les piétons lorsque les feuilles mortes, les détritiques ou la neige les recouvrent.

De plus, le travail de la balayeuse communale sera que plus efficace si chacun balaye le trottoir devant sa propriété.

Nous demandons donc à chacun, à l'instar de nos anciens, de balayer « devant sa porte », ce qui rendra notre petite ville d'autant plus agréable à vivre.



## Ne pas élaguer seulement sur sa propre propriété

Pensez à élaguer les branches d'arbres et buissons qui empiètent sur le domaine public ou la propriété de votre voisin, afin de maintenir de bonnes relations.

De bonnes relations de voisinage, cela s'entretient !

## Contrôles effectués par les radars pédagogiques

La commune est dotée de deux appareils de mesures dit « radars pédagogiques » mobiles, utilisés à différents endroits de la commune afin de sensibiliser un maximum d'automobilistes : à défaut d'avoir continuellement les yeux rivés sur le compteur, nous méconnaissions en effet trop souvent notre vitesse réelle.



Ces appareils enregistrent en permanence le passage des véhicules, dans un but pédagogique et non répressif : prendre conscience de sa vitesse réelle permet en effet d'adapter sa conduite et d'assurer ainsi la sécurité de tous les usagers de la route.

Un logiciel spécifique permet à notre policier municipal d'étudier la vitesse des véhicules par jours, tranches et horaires de fréquentation. Si des vitesses anormalement élevées sont constatées, il peut transmettre les données à la Gendarmerie Nationale afin de cibler ainsi les contrôles répressifs.

Vous trouverez ci-dessous un tableau des relevés faits courant 2016, précisant l'endroit, le nombre de véhicules contrôlés sur la période et le pourcentage d'excès constatés (à relativiser puisque les excès vont par tranches de 10 km/h, donc pas forcément que des grands excès !)

	Période	Lieux d'implantation	Nombre de véhicules	% de véhicules en excès de vitesse
Radar 1	8 janvier au 29 janvier 2016	2 route d'Herrlisheim	7 787	7,64%
	28 janvier au 8 février 2016	3 rue Blériot	7 875	30,47%
	12 février au 23 février 2016	2 route de Bâle	8 561	15,38%
	25 février au 15 mars 2016	6 rue Clément Ader	2 829	22,59%
	23 mars au 9 avril 2016	3 rue Blériot	8 218	34,21%
	26 avril au 8 mai 2016	6 route de Sundhoffen	5 977	37,85%
	13 mai au 23 mai 2016	2 route d'Herrlisheim	7 168	6,03%
	26 mai au 9 juin 2016	3 rue Blériot	7 472	35,97%
	21 juin au 29 juin 2016	14A route de Bâle	9 533	0,14%
	5 juillet au 15 juillet 2016	25 route de Bâle	9 945	1,39%
	21 juillet au 2 août 2016	8 rue de la Béhine	1 107	0,03%
	24 août au 5 septembre 2016	6 route de Sundhoffen	4 536	33,59%
	13 septembre au 25 septembre 2016	13 rue de l'école	2 602	27,42%
5 octobre au 17 octobre	81 route de Bâle	7 388	17,89%	
Radar 2	16 décembre au 14 janvier 2016	4 rue de Niederhergheim	843	0,78%
	21 janvier au 11 février 2016	13 rue de l'Ecole	2 426	32,88%
	12 février au 3 mars 2016	65 route de Bâle	4 256	10,20%
	15 mars au 8 avril 2016	13 rue de l'Ecole	2 477	35,43%
	28 avril au 15 mai 2016	81 route de Bâle	5 876	20,16%
	18 mai au 26 mai 2016	24 route de Bâle	7 829	2,99%
	30 mai au 10 juin 2016	4 route de Bâle	8 060	18,15%
	12 juillet au 28 juillet 2016	92 route de Bâle	4 375	28,37%
	25 août au 11 septembre 2016	2 route d'Herrlisheim	5 232	9,06%
	23 septembre au 7 octobre 2016	2 route de Bâle	10 049	16,50%
	14 octobre au 31 octobre	20 rue du Calvaire	9 176	69,86%

**Police municipale**  
**03 89 20 95 21**  
[policemunicipale@saintcroixenplaine.fr](mailto:policemunicipale@saintcroixenplaine.fr)

## Tri sélectif : ayez le geste citoyen !

Colmar Agglo et la commune de Ste-Croix-en-Plaine ont adopté une politique d'enfouissement des conteneurs.

Les conteneurs sont localisés

- Place des fêtes (rue de Neuf Brisach)
- Rue Ettore Bugatti
- Rue Jeanne d'Arc
- Place Auguste Scherlen

→ Ne rien déposer entre 22h00 et 7h00  
→ Les dépôts autour des conteneurs sont interdits !

### Les conteneurs « bleus »

Pour tous les papiers, emballages en carton et en plastique, ainsi que les emballages en aluminium et en acier

Voici une liste non exhaustive des emballages en acier et en aluminium qui doivent être triés :

- Les canettes de boisson
- Les boîtes de conserve
- Les aérosols vides
- Les barquettes alu
- Les capsules et couvercles métalliques
- Les poches de compote
- Les tubes de crème
- Les boîtes en acier/alu
- Les bouteilles de sirop



### Consignes complémentaires :

- Les boîtes de conserve et les barquettes en aluminium doivent être bien vidées de leur contenu, sans pour autant être lavées (si on recycle, c'est pour économiser de l'énergie et des ressources naturelles, et le fait de laver les boîtes gaspille de l'eau).
- Tous les aérosols ménagers peuvent être déposés à condition qu'ils soient vides.

### Déchets interdits :

- Les couverts en métal
- Les barres de métal
- La robinetterie
- Les poêles et casseroles
- Les pots de peinture, solvants, vernis... (Doivent être emmenés en déchèterie lorsqu'ils contiennent encore du produit car ils doivent être traités séparément du fait de la toxicité éventuelle de leur contenu.)
- Les bouteilles et cartouches de gaz (ne doivent en aucun cas être déposées avec les recyclables. En effet, mêmes vides, elles restent dangereuses. Ce sont les magasins distributeurs qui se doivent de les récupérer.)

**Nous vous remercions de déposer vos gros cartons à la déchèterie ou alors de les déchirer et réduire à une taille adaptée aux conteneurs.**

### Les conteneurs « verts » : verre

Pour les bocaux et bouteilles en verre (ne pas mettre de bouchon)



Emplacements des conteneurs de tri sélectif

**Les dépôts sauvages sont interdits et répréhensibles, faites preuve de civisme et respectez l'environnement !**

# *Projet d'une semaine citoyenne à la Roselière : habiter la maison de retraite*

## **Pourquoi ?**

L'organisation de l'espace dans une maison de retraite est multiple et complexe : il répond à deux injonctions contradictoires, un lieu de vie et un lieu de soins, dans un milieu en permanente métamorphose où l'on accueille des personnes de plus en plus âgées de plus en plus dépendantes aux pathologies polymorphes. Ce lieu doit rester le support de l'identité des résidents et de leur ancrage social.

L'appropriation des lieux d'une maison de retraite débute au domicile de la personne âgée, voir lors de son hospitalisation (bien souvent les admissions sont consécutives à une entrée en dépendance ou une aggravation d'une situation de dépendance). Nos services d'accueil contribuent également à cette passerelle entre le domicile et l'institution.

Notre cadre de santé visite systématiquement chaque personne à son domicile avant son admission, pour préparer son accueil et celui de sa famille. L'admission dans une structure constitue néanmoins un élément traumatisant.

La question des repères du patient est donc fondamentale, et plus particulièrement pour des personnes dites désorientées.



C'est pourquoi, le seul élément mobilier obligatoire dans les chambres des résidents est le lit médicalisé (habillé de bois) du résident. La personne

âgée est invitée à apporter quelques éléments de son mobilier, et les objets familiaux qui lui rappellent son domicile et font partie de ces repères : lampe de chevet, cadre de photos, tableaux... Ceux-ci facilitent l'intégration et constituent le premier élément dans la construction du nouveau projet de vie.

Dans cet esprit, il a été décidé de remplacer le mobilier d'origine et souvent dépareillé (table, guéridon, fauteuil, table de chevet, etc...) des chambres du bâtiment ouvert en 1993.

L'installation du nouveau mobilier est prévue à la fin du premier trimestre 2017.

## **Semaine citoyenne**

Une semaine citoyenne se déroulera fin mars ou début avril, du lundi au samedi inclus, et divers ateliers seront proposés : montage et mise en place des nouveaux meubles, ce qui sera l'opération la plus importante, déménagement des anciens meubles qui seront entreposés dans des conteneurs à destination de l'Afrique

- pose plinthes, peintures : ascenseurs, vestiaires du personnel, etc...
- participation aux animations,
- jardinage
- etc...

Toutes ces actions se feront évidemment dans le respect de la vie des résidents, en présence de leurs familles, après préparation des personnes à ces « chamboulements ».

Les familles en priorité ou, à défaut le personnel soignant, s'occuperont des objets personnels (vider les anciens meubles anciens, réagencer la chambre après mise en place du nouveau mobilier), avec l'assentiment du résident.

Chaque journée de travail sera précédée d'une courte intervention sur l'éthique gérontologique expliquant le comment et le pourquoi de la démarche.

Toutes les informations nécessaires à l'inscription aux différents ateliers et la liste précise de ces ateliers sera transmise en tout début d'année.

Cette semaine citoyenne permettra de découvrir « de l'intérieur » La Roselière et de contribuer de manière concrète au mieux-être des résidents. C'est dans l'échange et dans le don de soi aux autres – notamment aux personnes en situation de dépendance – que se développent de nombreuses richesses humaines qui seront le fil conducteur de cette semaine citoyenne.

## **Un compte Facebook vient d'être créé !**

Des photos des animations, des informations sont mises en ligne. (Indiquez "La Roselière de Kunheim" dans le moteur de recherche de Facebook).



**Maison de Retraite "La Roselière"**  
**4, rue Jules Verne 68320 Kunheim**  
**Tél : 03 89 78 81 81**  
**Courriel : [accueil@roseliere.fr](mailto:accueil@roseliere.fr)**

# Renseignements utiles

**MAIRIE** : [mairie@saintcroixenplaine.fr](mailto:mairie@saintcroixenplaine.fr) 25 route de Bâle Tél 03 89 20 95 20  
Site internet : [www.saintcroixenplaine.fr](http://www.saintcroixenplaine.fr) Fax: 03 89 20 91 84  
Lundi, mercredi, jeudi : 14h-18h30, mardi 9h-12h et 14h-18h30, vendredi 14h-17h

## URGENCES

### Pompiers : 18

Adrien ETTWILLER (Chef de Corps) Centre Première Intervention

Tél : 03 89 41 19 62

### Samu : 15

### Gendarmerie : 17

**POLICE MUNICIPALE**- Didier JAGER [policemunicipale@saintcroixenplaine.fr](mailto:policemunicipale@saintcroixenplaine.fr) Tél 03 89 20 95 21

## ÉCOLES :

École « Les Bosquets » : ..... Tél 03 89 22 08 32

École « Les Bleuets » : ..... Tél 03 89 22 01 31

## CENTRE PÉRISCOLAIRE

[clsh.stecroix@orange.fr](mailto:clsh.stecroix@orange.fr)

Tél 03 89 20 90 48

## MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE :

Cabinet de Claude BUCHER 1, place de l'Église ..... Tél 03 89 22 02 87

Cabinet d'Audrey UEBER, de Pauline HAGENMULLER et de Luc MULLER  
10 route de Bâle ..... Tél 03 89 20 07 57

## PHARMACIE & MATÉRIEL MÉDICAL

*Pharmacie Both* 1 rue Delâge Tél 03 89 22 02 54

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 14h-19h30 samedi 8h30-12h30 et 14h-17h00

*Paramédical de la Plaine* 1 rue Delâge ..... Tél 03 89 22 90 60

Heures d'ouverture lundi : 14h00-18h00- du mardi au vendredi : 9h00 -12h00 et de 14h00-18h00

samedi : 9h00 à 12h00

## MÉDECINS

D<sup>r</sup> Benoît FLORENCE 7 place du D<sup>r</sup> Schemmel ..... Tél 03 89 22 09 93

D<sup>r</sup> Laurence THOMANN 1 rue Delâge ..... Tél 03 89 47 49 16

## INFIRMIERS

Cabinet de soins infirmiers

Michel & Laurence ALBANESE, Séverine CHEVASSU, Stéphanie LEBLOND ..... Port. 06 89 06 73 59

1 rue Delâge ..... Tél 03 89 22 04 63

Evelyne LUDWIG -REMY et Christian DANANCIER 2 place de la République ..... Tél 06 71 30 25 18

## DENTISTES :

Marie-Stéphane MIGAYROU 15a rue du Rempart Tél 03 89 22 08 72

## CRÉDIT MUTUEL ILL ET HARDT

4 rue Ettore Bugatti ..... Tél 08 20 07 24 25

Mardi 8h-12h et 14h-18h, Mercredi 8h-12h et 16h-18h, Jeudi 8h-13h, vendredi 8h-12h et 14h-19h,

Samedi 8h-12h

## LA POSTE

31 route de Bâle ..... Tél 03 89 20 95 50

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h/ Lundi et samedi de 9h à 12h

Départ courrier 15h30 du lundi au vendredi / 11h le samedi

## ASSISTANTES SOCIALES

Centre Médico-Social 5 rue Messimy à Colmar ..... Tél 03 89 30 67 40

*Pour les personnes âgées*

Marie-Paule HERTRICH, (reçoit à la mairie d'Horbourg-Wihr, sur rendez vous) ..... Tél 03 89 21 74 94

**TRACE ET FLEXI-TRACE** (Sur réservation) ..... Tél 03 89 20 80 80

## TAXIS

ALLO TAXI SERVICE 77 rue de la Luss 68000 COLMAR ..... Tél 03 89 23 10 33

[www.allo-taxi-services.com](http://www.allo-taxi-services.com) ..... et 06 07 53 55 09

*Taxi spécialisé dans le transport des personnes handicapées :*

M Patrick Meyer, route de Ste-Croix-en-Plaine, 68280 Sundhoffen ..... Tél 06 13 26 31 15

## Calendrier des manifestations 2017

<i>Janvier</i>				
Lundi	9	janvier	Cérémonie des vœux du maire	Commune
Vendredi	13	janvier	Collecte de sang, chalet de l'ASSE	Amicale des donneurs de sang bénévoles
Dimanche	15	janvier	Fête des aînés à la salle Aurore	Commune
<i>Février</i>				
Samedi	4	février	Fête de la libération et fête de la Sainte Agathe des Sapeurs-pompiers	Paroisse Saint-Barthélémy et Sapeurs-Pompiers
Samedi	4	février	Soirée Couscous	Ensemble Folklorique Aurore
Dimanche	5	février	Finale départementale des challenges d'hiver AGR de gymnastique, salle de sports la Colombe	Sté de Gymnastique St-Léon
Samedi	11	février	Pièce de théâtre "Un fil à la patte", salle Aurore	Théâtre du Quiproquo, Conseil de Fabrique
Dimanche	12	février		
Vendredi	24	février	Soirée spectacle 30e anniversaire du Cim (Salle Aurore)	CIM
<i>Mars</i>				
Samedi	4	mars	Bal de carnaval des enfants, salle Schweitzer	Ass. des Amis du Saint-Nicolas
Dimanche	5	mars	Journée cochonnailles	Amicale de Pêche
Dimanche	12	mars	Finale Alsace des challenges d'hiver AGR de gymnastique, salle de sports la Colombe	Sté de Gymnastique Saint-Léon
Dimanche	12	mars	Repas Moules Frites	Football Club
Samedi	18	mars	Assemblée générale, club-house des étangs	Amicale de Pêche
Samedi	18	mars	Bourse aux vêtements enfants, salle Aurore	Ass. des Amis du Saint-Nicolas
Dimanche	19	mars		
Vendredi	24	mars	Assemblée générale, salle Schweitzer	Amicale des donneurs de sang bénévoles
Dimanche	26	mars	Messe dans le cadre de l'assemblée générale du sous groupe de l'Union Nationale des Combattants de Colmar Kaysersberg, 10h45 Eglise Saint-Barthélémy	Paroisse Saint-Barthélémy et Communauté de Paroisses
Vendredi	31	mars	Collecte de sang, chalet de l'ASSE	Amicale des donneurs de sang bénévoles
<i>Avril</i>				
Samedi	1	avril	Ouverture de la saison de pêche aux étangs Les Tilleuls	Amicale de pêche
Dimanche	2	avril	Concert de l'école de musique	CIM
Dimanche	2	avril	Grand prix des bords de l'III VTT	Vélo-Club
Vendredi	7	avril	Assemblée Générale (pôle culturel) suivi d'une conférence	Société d'Histoire et de Généalogie
Dimanche	9	avril	Dimanche des rameaux à l'Eglise Saint-Barthélémy (messe à 11h00)	Paroisse Saint-Barthélémy et Communauté de Paroisses
Samedi	15	avril	Vigile pascale de la Communauté à 20h30 à l'Eglise	Paroisse Saint-Barthélémy et Communauté de Paroisses
Dimanche	23	avril	1er tour des élections Présidentielles (mairie, salle Schweitzer)	Commune
Dimanche	30	avril	Profession de foi pour les jeunes de la communauté de paroisses, à Oberhergheim	Paroisse Saint-Barthélémy et Communauté de Paroisses
Dimanche	30	avril	Concours départemental AGR aux étoiles gymniques, salle de sports la Colombe	Sté de gymnastique Saint-Léon
<i>Mai</i>				
Dimanche	7	mai	Confirmation pour les jeunes de la communauté de paroisses, à Oberentzen	Paroisse Saint-Barthélémy et Communauté de Paroisses
Dimanche	7	mai	Second tour des élections Présidentielles (mairie, salle Schweitzer)	Commune
Lundi	8	mai	10h45 commémoration de l'Armistice	Paroisse Saint-Barthélémy et Commune
Samedi	13	mai	Championnat individuel poussines	Sté de gymnastique Saint-Léon
Dimanche	14	mai	Première communion à l'Eglise St Barthélémy	Paroisse Saint-Barthélémy et Communauté de Paroisses
Vendredi	19	mai	Réunion publique	Commune
Samedi	20	mai	Fête des sections	ASSE
Samedi	20	mai	Assemblée générale et congrès régional, salle Schweitzer	APEPA
Dimanche	21	mai	Fete de l'Asperge	Quilles Club Union
Dimanche	21	mai	Kermesse Colombe	Association Familiale

<i>Juin</i>				
Samedi	3	juin	Championnat d'Alsace AGR par équipes de gymnastique, salle de sports le Colombe	Sté de gymnastique Saint-Léon
Dimanche	4	juin		
Dimanche	11	juin	1er tour des élections Législatives (mairie, salle Schweitzer)	Commune
Vendredi	16	juin	Assemblée générale	Football Club
Samedi	17	juin	Journée jeunes	Football Club
Samedi	17	juin	Fête de la Tarte Flambée (parking du centre ville)	Sapeurs pompiers
Samedi	17	juin	Tir Fédéral (terrain du club)	Compagnie d'Arc
Dimanche	18	juin	Second tour des élections Législatives (mairie, salle Schweitzer)	Commune
Dimanche	18	juin	Tir Olympique (terrain du club)	Compagnie d'Arc
Dimanche	18	juin	Fête Dieu, à l'Eglise Saint-Barthélémy	Paroisse Saint-Barthélémy et Communauté de Paroisses
Mercredi	21	juin	Fête de la musique	Commune et Quilles Club Union
Dimanche	25	juin	Marché aux Puces	Football Club
Vendredi	30	juin	Assemblée générale	ASSE
<i>Juillet</i>				
Dimanche	2	juillet	Tirs FITA et fédéral	Arc Club
Jeudi	13	juillet	Feu de la St Jean	Football Club
Vendredi	28	juillet	Collecte de sang, chalet de l'ASSE	Amicale des donneurs de sang bénévoles
<i>Août</i>				
Dimanche	20	août	Fête patronale et fête de la moisson à l'Eglise Saint-Barthélémy	Paroisse Saint-Barthélémy et Communauté de Paroisses
<i>Septembre</i>				
Dimanche	3	septembre	Marché aux puces	Quilles Union
Samedi	9	septembre	Kermesse paroissiale, salle Aurore	Conseil de fabrique paroisse Saint Barthélémy
Dimanche	10	septembre		
Samedi	16	septembre	Exposition dans le cadre des journées du Patrimoine	Société d'Histoire et de Généalogie
Dimanche	17	septembre		
Vendredi	22	septembre	Réunion de rentrée	APEPA
Dimanche	24	septembre	Journée carpes-frites	Amicale de pêche
<i>Octobre</i>				
Dimanche	1	octobre	Fête d'automne	ASSE
Vendredi	6	octobre	Collecte de sang, chalet de l'ASSE	Amicale des donneurs de sang bénévoles
Samedi	7	octobre	Bourse aux vêtements enfants, salle Aurore	Ass. des Amis du St Nicolas
Dimanche	8	octobre		
Dimanche	8	octobre	Repas Moules Frites	Football Club
Dimanche	29	octobre	Festival du rire	Quilles Union
<i>Novembre</i>				
Samedi	4	novembre	Loto	Ensemble Folklorique Aurore
Dimanche	5	novembre	Inauguration de l'orgue	Conseil de fabrique paroisse Saint-Barthélémy / Commune
Samedi	11	novembre	10h45 commémoration de l'Armistice	Paroisse Saint-Barthélémy / Commune
Dimanche	26	novembre	Journée choucroute	Amicale de pêche
<i>Décembre</i>				
Samedi	9	décembre	Fête de Noël de la Saint-Léon, salle de sports la Colombe	Sté de gymnastique Saint-Léon
Vendredi	8	décembre		
Samedi	9	décembre	Marché de Noël	Commune
Dimanche	10	décembre		
Samedi	16	décembre	fête de Noël des jeunes	Football Club
Dimanche	31	décembre	Réveillon de la Saint Sylvestre, salle Aurore	Ensemble Folklorique Aurore

 *Organisés par la commune*

## Les associations locales

Nom des associations	Présidents ou responsables		
	Nom-Prénom	Adresse	Tél.
<b>Air Modèle Blériot</b>	M. Jean Pierre BIRGAENTZLE	89 route de Bâle	03 89 22 01 47
<b>Amicale de pêche</b>	M <sup>me</sup> Marie Héléne GILG	3 rue de la Salpêtrière	03 89 22 00 20
<b>Amicale des donateurs de sang</b>	M. Patrick FLEURETTE	16 rue Neuve	<a href="mailto:pdfondusang@outlook.fr">pdfondusang@outlook.fr</a>
<b>Amicale des sapeurs pompiers</b>	M. Sébastien ETTWILLER	10, rue de Dinzheim	06 70 77 87 54
<b>APEPA (Association de Parents d'Elèves de l'enseignement Public en Alsace)</b>	M <sup>me</sup> Séverine GODDE saintecroixenplaine@apepa.fr	15 rue Jeanne d'Arc	06 60 24 46 20
<b>Arc Club de Ste-Croix-en-Plaine</b>	M. Pascal JOHO	27, rue Beethoven 68000 Colmar	07 81 14 52 37
<b>Association des amis du St-Nicolas</b>	M <sup>me</sup> Simone SPOLMAYEUR	68b route de Bâle	03 89 20 90 52
<b>ACAS (Association des Commerçants et Artisans de Ste-croix-en-Plaine)</b>	M Cyril GONON	9 rue Ettore Bugatti	03 89 86 12 26
<b>Association Familiale</b>	M <sup>me</sup> Josiane GULLY	4a rue du Rempart	06 77 41 38 52
<b>ASSE( Association Sportive de Sainte-croix-en-plaine et Environs)</b>	M Joël MEYER	4 bd Charles Grad 68230 TURCKHEIM	03.89.27.28.04
	Section Aïkido	M Joël MEYER	03 89 27 28 04
	Section Badminton	M Benoit WINKELMULLER	06 47 54 75 18
	Section Body Balance / gym seniors	Mme Danielle SCHUELLER	03 89 24 54 58
	Section Gym tonique :	Mme Valérie HERBSTER	06 42 79 29 92
	Section Judo	M Hervé PORTHAULT	06 42 85 39 71
	Section Krav Maga	M Cédric PETIT	06 52 93 43 38
	Section Ski montagne :	Mme M.-France MAGINEL	03 89 22 08 51
	Section Tennis de table	Mme Valérie HERBSTER	06 42 79 29 92
Section Yoga	M Denis BRENDDEL	03 89 20 96 52	
<b>Aurore accordéon club et groupe folklorique</b>	Accordéon club :M Serge CALABRESE (serge_calabrese@yahoo.fr)	19 Rue des Vignes 68600 DESSENHEIM	03 89 72 34 02
	Groupe folklorique M <sup>me</sup> Nathalie STEIB	2 rue de l'III 68280 SUNDHOFFEN	03 89 71 53 20 - 06 23 05 22 73
	<i>Responsable Animations folklore</i>	Pascal HECHINGER	06 22 08 67 12
<b>C.I.M. (Centre Initiation Musicale)</b>	M. Bruno ETTWILLER	3 rue de Woffenheim	03 89 22 09 63
<b>Chorale Interparoissiale des jeunes</b>	M <sup>me</sup> Marie Reine POIREY	25 rue du Calvaire	03 89 22 08 22
<b>Compagnie d'Arc</b>	M <sup>me</sup> Angéline OHLMANN	10 rue de la Lauch	06 38 55 43 82
<b>Conseil de Fabrique</b>	M <sup>me</sup> Marie-Anne REMY	5b, rue du Rempart	03 89 22 03 99
<b>Football-Club</b>	M Marcel REEB	2 rue de l'église	03 89 22 00 41
<b>Le Fil Créatif</b>	M <sup>me</sup> Marlyse ERDINGER	1ère Impasse n° 7	03 89 22 00 02
<b>Moto Club de la plaine</b>	M. Christophe ZEMB	18 rue des jardins	03 89 22 26 70
<b>Quilles-club "Union"</b>	M. André KIENTZLER	21 rue du Calvaire	03 89 22 09 30
<b>Rose d'Or</b>	M <sup>me</sup> Doris BILLER	11 rue du Rhin	03 89 22 00 07
<b>Sapeurs-Pompiers bénévoles</b>	M Adrien ETTWILLER (chef de corps)	Woffenheimerfeld	03 89 22 05 10
<b>Ste-Croix Running club</b>	M Olivier GERBER	1 impasse du muguet	06 88 13 18 52
<b>Société de chant Léonia</b>	M <sup>me</sup> Jacqueline HECHINGER	8 Rue du château 68127 NIEDERHERGHEIM	03 89 49 47 60
<b>Société d'histoire et de généalogie de Ste-Croix-en-Plaine</b>	M Bernard WEISS	9 rue Wilson 68000 COLMAR	03 89 72 93 05 06 84 72 34 72
<b>Société de gymnastique St-Léon</b>	M Philippe LINCKS	5 rue des Fleurs	03 89 22 04 77
<b>Théâtre du Quiproquo</b>	M. Pascal ERDINGER	3, 3 <sup>e</sup> impasse	03 89 22 01 30
<b>Union Nationale des Anciens Combattants (UNC) section locale</b>	M. Michel SCHAFFNER	9 rue des Jardins 68190 UNGERSHEIM	<a href="mailto:catherine.francois@bbox.fr">catherine.francois@bbox.fr</a>
<b>Vélo-Club de Ste-Croix-en-Plaine</b>	M. Philippe LAMBERT	12 Rue Saegmatt 68140 STOSSWIHR	06 82 00 65 37

# Bon à savoir

## Les rendez-vous de la commune

Lundi 9 janvier 2017	Cérémonie des vœux du maire
Dimanche 15 janvier 2017	Fête des aînés
Vendredi 19 mai 2017	Réunion publique

## 2017 : élections présidentielles & législatives

Les dates des élections présidentielles & législatives ont été fixées par le Conseil des ministres de mai 2016 :

Pour les élections présidentielles, le premier tour est fixé au **dimanche 23 avril 2017 et le second tour aura lieu le dimanche 7 mai 2017 de 8h00 à 19h00.**

Elles seront suivies des législatives les **dimanches 11 et 18 juin 2017 de 8h00 à 18h00** . Ces élections ont également lieu tous les 5 ans et permettent d'élire au suffrage universel direct les députés de l'Assemblée Nationale dont le rôle est de discuter et voter les lois.

Pour pouvoir voter, il vous faut être la nationalité française, être majeur, jouir de vos droits civiques et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

***En plus des horaires habituels d'ouverture de la mairie, une permanence sera assurée samedi 31 décembre de 10h00 à 12h00 pour les demandes d'inscription sur les listes électorales*** (Renseignements au 0389209520 ou par courriel [mairie@saintecroixenplaine.fr](mailto:mairie@saintecroixenplaine.fr))

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre à votre bureau de vote, vous pouvez voter par procuration (*formulaire à télécharger sur [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14952.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do) et à déposer avec les pièces justificatives à la gendarmerie de Colmar*)

## ATTENTION RAPPEL

### Changement de lieu de vote

A partir de 2016, les bureaux de vote pour toutes les élections futures seront désormais au Pôle Culturel « Salle Schweitzer » et non plus à l'école « Les Bosquets »



Ecole Les BOSQUETS

**NON**



Pôle Culturel (salle Schweitzer)

**OUI**

## Réception d'accueil des nouveaux habitants.



Vous êtes arrivés courant 2016 ou vous venez d'arriver à Sainte-Croix-en-Plaine, nous vous souhaitons la bienvenue sur notre commune !

La municipalité a décidé de convier les nouveaux habitants à une réception de bienvenue, qui se déroulera au 2<sup>e</sup> trimestre 2017:

Elle débutera par une visite guidée du centre historique par la Sté d'Histoire et de Généalogie de Sainte-Croix-en-Plaine, suivie d'une visite des locaux de la mairie et du pôle culturel par les élus. C'est autour du verre de l'amitié, que se clôturera cette rencontre par des échanges conviviaux entre les élus et les nouveaux habitants.

Vous habitez dans notre ville depuis moins d'un an ?

N'oubliez pas, si ce n'est déjà fait, de vous inscrire en mairie afin de recevoir votre invitation, en vous présentant à l'accueil avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile, ainsi que votre livret de famille (si vous êtes mariés et / ou avez des enfants)

## *Une nouvelle aire de jeux pour les enfants de la commune*



Ce nouvel équipement a été installé dans le cadre des travaux d'aménagement et d'extension de la Mairie, aux abords du parking arrière et de l'église. Cette réalisation s'inscrit dans un ensemble de projets que la commune mène afin notamment de favoriser le bien-vivre ensemble et la convivialité, une aire de jeux pouvant en effet se concevoir comme un lieu d'épanouissement pour les enfants mais aussi d'échanges entre plusieurs générations.

De plus, ce nouvel aménagement intégré à l'ancienne maison à colombages rénovée accentue la mise en valeur et la polyvalence des lieux.

L'équipement est destiné aux enfants jusqu'à l'âge de 10 ans accompagnés d'au moins un adulte car bien que toutes les réglementations soient respectées pour éviter tout accident, la surveillance d'un accompagnateur reste indispensable ; l'accès est interdit aux animaux, vélos, cyclos, trottinettes et autres rollers et skate boards. Il y est bien sûr interdit de fumer et de consommer de l'alcool ainsi que de prendre des photos ou d'utiliser des sources de nuisances sonores.

Les horaires d'accès sont de 8 h à 20 h tous les jours.

Le coût global de cet aménagement qui répond aux attentes des utilisateurs et aux exigences de sécurité est d'un peu plus de 42 485 € TTC.

## *Accès aux déchetteries : avez-vous votre pass'déchets ?*

Outre la déchetterie de Sainte-Croix-en-Plaine, le Pass'déchet vous permet d'accéder aux centres de recyclage de Colmar Agglo :

- Le centre du Ladhof, 166 rue du Ladhof à Colmar
- Le centre de recyclage Europe ,9 rue des Champs à Wintzenheim
- Le centre de l'III, Rue de l'III à Horbourg-Wihr



### **Le principe ?**

Suite à l'enregistrement de votre demande, une carte à puce sans contact vous sera délivrée.

Il suffira de présenter votre carte devant un lecteur à l'entrée des déchetteries pour permettre l'accès au site.

Une seule carte par foyer sera délivrée.

**L'accès aux déchetteries pour les professionnels est interdit.**

### **Comment obtenir ma carte ?**

- soit en remplissant le formulaire en ligne - <http://www.agglo-colmar.fr/mon-passdechets> - (votre carte vous sera ensuite envoyée par courrier postal dans les meilleurs délais).
- soit en vous rendant aux Ateliers Municipaux, 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar, muni d'un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois.

## ***Puis-je me rendre en déchetterie avec une camionnette ou un fourgon d'une hauteur supérieure à 1m90 ?***

**Seule la déchetterie du Ladhof accepte ce type de véhicules.**

Des droits spéciaux, permanents ou temporaires, devront être ouverts sur votre badge pour un accès en déchetterie muni d'un véhicule hors VL (véhicule léger).

Si le véhicule vous appartient, un accès permanent pourra vous être accordé. En cas de location, les droits seront ouverts sur une période ne pouvant excéder la durée de location.

Pour ouvrir ces droits, il est nécessaire de vous rendre **au minimum 1 heure avant** aux **Ateliers Municipaux, du lundi au vendredi aux heures de bureau**, muni de :

- la carte grise du véhicule ou contrat de location du véhicule si existant
- votre badge « Mon Pass'Déchets »
- Un justificatif de domicile

**Le nombre de passage maximal est limité à 6 par an.**

### ***Les horaires d'ouverture des déchetteries durant les fêtes de fin d'année :***

Date	Europe	Ladhof	Horbourg	Ste-Croix-en-Plaine
24 décembre	Ouverte de 8h00 à 16h00			Fermée
25 décembre	Fermée			
26 décembre	Ouverte de 9h00 à 12h30		Fermée	
31 décembre	Ouverte de 8h00 à 16h00			Fermée
1 <sup>re</sup> janvier	Fermée			



## ***Déneigement***



Les services techniques de la commune dégagent la chaussée à l'aide d'une lame de déneigement et gravillonnent les rues, lors des intempéries hivernales.

Chaque riverain est tenu de déblayer devant chez lui et d'épandre, sable, cendres, sciure ou sel afin de prévenir tout risque de chute des piétons. La commune met gracieusement du sel à disposition pour traiter votre entrée.

### ***Emplacements des bacs à sel :***

- Rue des Vosges,
- Carrefour route de Bâle / rue du Rempart,
- Place des Fêtes, salle Aurore,
- Rue Foch,
- Rue de l'Ill (chemin de fer),
- Carrefour route de Sundhoffen / rue de Colmar,
- Rue de Herrlisheim,
- Carrefour rue du Rempart / rue Jeanne d'Arc,
- Place de l'Église,
- Rue de Woffenheim,
- Chalet ASSE,
- Place du Château,
- Carrefour rue Jeanne d'Arc / route de Bâle,
- Place du Général Milhau,
- Rue de la Bruche,
- Carrefour rue Jeanne d'Arc / rue des Erables.

***Certains bacs à sel sont vides 10 minutes à peine après leur remplissage : ils sont certes en libre-service, mais... une pelletée suffit pour votre entrée !***

***Merci de ne pas utiliser ce sel pour les parties privatives, descentes de garage ou cours...***

***Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles.***

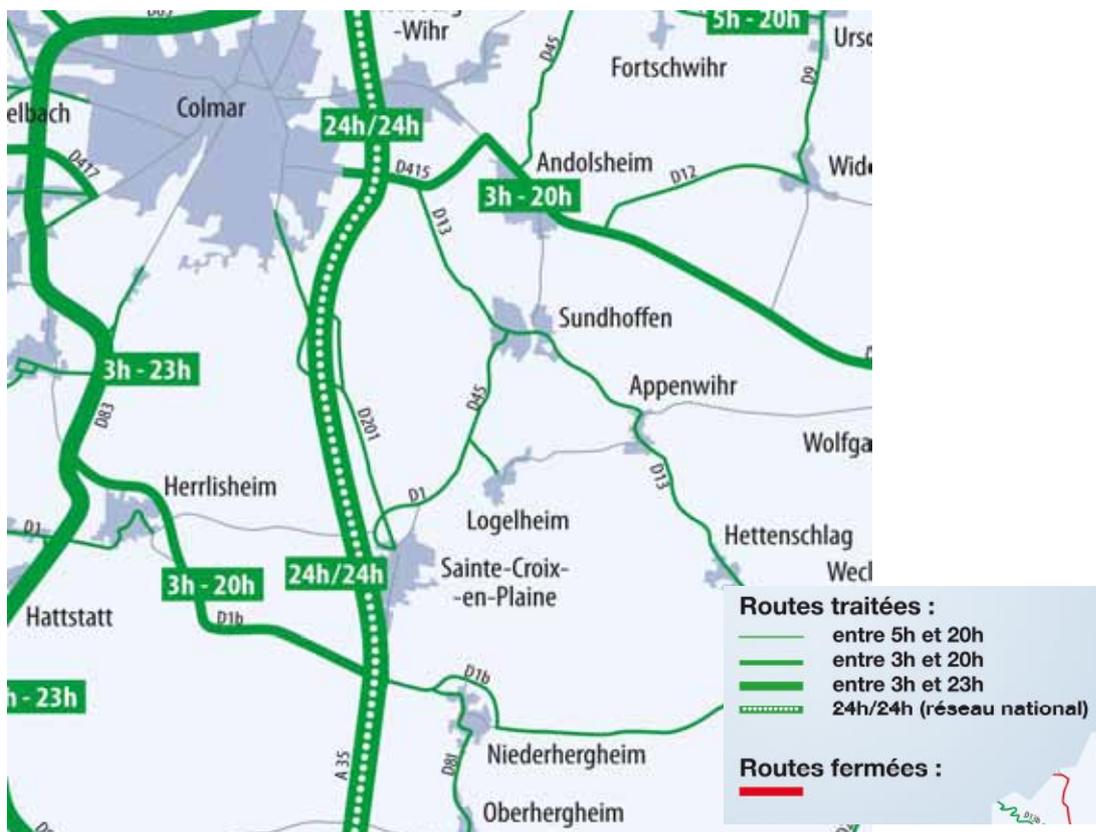
## Et les routes nationales et départementales ?

En période d'intempéries hivernales (neige, verglas), le traitement des routes dépend de leur classification :

- **Le réseau national et autoroutier** est traité 24h sur 24 (A 35, A 36, N 59, N 66, N 83)
- **Les routes très prioritaires sont traitées de 3h à 23h.** Il s'agit essentiellement des voies rapides (RD 83, RD 430, RD 68, Rd 8B1)
- **Les routes prioritaires** sont traitées de 3h à 20h. *Par exemple la RD 18b (de la liaison RD 83 Rouffach à l'A 35), RD 1b (de la liaison RD 83 à l'A 35) etc...*
- Les routes secondaires sont traitées de 5h à 20h.
- Les routes dites très secondaires ne sont pas traitées mais restent ouvertes à la circulation. **Ainsi la D1 reliant Sainte-Croix-en-Plaine à Herrlisheim (par la sortie Nord/Ouest de Sainte-Croix-en-Plaine, via le camping) ne sera pas déneigée, ainsi que la D201 vers le Sud, le long de l'autoroute.**

Cependant, chaque commune est desservie au minimum par une route traitée.

Le réseau secondaire étant vaste, le Conseil Départemental du Haut-Rhin a mis en ligne une carte du traitement hivernal du réseau routier départemental sur le site du Conseil [www.haut-rhin.fr](http://www.haut-rhin.fr) sous la rubrique "carte : bien circuler en hiver"



## Vous allez bientôt avoir 16 ans ou venez de les avoir ? Pensez au recensement en mairie !

Tout jeune de nationalité française doit se faire **recenser dans les trois mois qui suivent son 16<sup>e</sup> anniversaire**, en se présentant à la mairie de son domicile avec le livret de famille à jour et une pièce d'identité.



L'attestation qui vous sera remise suite à ce recensement est exigée pour se présenter aux examens (permis de conduire, BEP, CAP, baccalauréat...) et concours publics.

## *Zéro phyto : c'est demain !*

En 2015, l'assemblée nationale a adopté la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

2017, est à notre porte et notre commune, comme toutes les collectivités locales, établissements publics ainsi que l'Etat auront l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des promenades ouvertes au public, aires de jeux et les voiries.

### *Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire ou généralement appelé « un pesticide » ?*

C'est une substance conçue pour détruire ou freiner la croissance de végétaux indésirables et des organismes jugés nuisibles.

Ces usages sont agricoles, mais aussi urbains ou domestiques.

Parmi les différents groupes on distingue 3 principaux :

- Les insecticides : qui détruisent les insectes
- Les fongicides : qui détruisent les champignons
- Les herbicides : qui détruisent les plantes jugées indésirables



Certes, l'abandon de ces produits engendrera des changements de pratique de travail et des bouleversements locaux qui ne doivent pas être sous-estimés. Tout cela se prépare et s'organise.

Ces produits ont sûrement contribué à l'amélioration de la santé publique en détruisant des insectes vecteurs des maladies, mais la toxicité de l'exposition à ces substances est aujourd'hui avérée.

Mais nous sommes tout un chacun concernés, puisque les pesticides seront retirés de la vente en libre-service à partir de cette date et la commercialisation et la détention à usage non professionnel seront interdites à partir de 2019.

Des produits nommés « produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés.

Nos agents des « Espaces Verts » conscients des problèmes de santé par l'utilisation de ces produits ont entrepris depuis quelques temps cette démarche dans notre intérêt à tous. Nous vous encourageons à adopter, à votre tour, cette démarche « éco-responsable ».

## *Assistance sociale*

Vous avez besoin de conseil, de soutien, d'information pour :

- L'accès aux droits (dossiers RSA, CAF, santé, handicap, retraite...),
- Des dispositifs d'aide (aide alimentaire, financière, tarification transport et cantines, bons colonies de vacances),
- Un accompagnement social,
- Des consultations médicales pour les futures mamans et les jeunes enfants (0-6 ans),
- Des conseils sur l'éducation et le développement des enfants.

Contactez

Le Centre médico-social  
5 rue Messimy à Colmar  
Téléphone : 03 89 30 67 40.

ou pour les personnes âgées  
Mme Marie-Paule HERTRICH,  
par téléphone au 03 89 21 74 94  
reçoit à la mairie d'Horbourg-Wihr, sur  
rendez-vous

## Les obligations de ramonage : rappel des dispositions du droit local

- ✓ Les appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisine individuels doivent être vérifiés, réglés et ramonés au moins deux fois par an et au moins trois fois par an pour les appareils collectifs.
- ✓ Les conduits spéciaux ou tubés équipant les appareils alimentés de combustibles gazeux doivent subir un contrôle au moins une fois par an.

Ces mesures sont effectuées à l'initiative de l'utilisateur (locataire) pour les installations individuelles et à l'initiative du propriétaire ou du syndic dans le cas des installations collectives. Chacun est libre du choix de l'entreprise qui effectuera les opérations.

Les certificats de ramonage doivent être conservés par l'utilisateur pour pouvoir être produits en cas d'incident.

Le défaut d'entretien entraîne deux risques majeurs :

- ↔ Le feu de cheminée
- ↔ La présence de monoxyde de carbone dans les gaz de combustion, un gaz incolore, inodore et non irritant, **mais à l'origine de plusieurs milliers d'intoxications et de centaines de décès chaque année en France.**



## Des ateliers culinaires dans notre commune !

L'Association SIEL BLEU propose en partenariat avec la commune, des ateliers animés par une diététicienne diplômée d'État

**Tarifs** : 11€ / séance / participant, vous emmènerez à la maison le repas complet ou les petits pots à déguster

**Date limite d'inscription** : 15 janvier 2017

### → Pour les personnes de 55 ans et plus

Lors de ces ateliers, vous ....

- ✓ connaîtrez vos besoins nutritionnels en fonction de votre âge et votre activité
- ✓ comprendrez l'intérêt d'une alimentation équilibrée
- ✓ réaliserez l'intégralité d'un repas équilibré (entrée, plat, dessert)

**Les mercredis après-midi :**  
8 et 22 février; 19 avril, 3 et 17 mai, 21 juin



Faite le point sur vos connaissances nutritionnelles en réalisant un repas complet et équilibré.

### → Pour les parents d'enfants en bas-âge (0 à 3 ans)

Lors de ces ateliers, vous ....

- ✓ connaîtrez les besoins de votre enfant en fonction de son âge
- ✓ apprendrez de quelle manière diversifier l'alimentation de votre enfant
- ✓ réaliserez des petits pots « faits-maison » à emporter chez vous
- ✓ comprendrez l'intérêt d'appliquer une bonne alimentation dès le plus jeune âge

Venez comprendre comment mener à bien la diversification alimentaire de votre enfant en confectionnant vous-même des petits pots adaptés à ses besoins, à emporter chez vous



**Les mercredis en soirée :** 8 et 22 février; 19 avril, 3 et 17 mai, 21 juin

**Renseignements et inscription**  
[mairie@saintcroixenplaine.fr](mailto:mairie@saintcroixenplaine.fr) - 03 89 20 95 20

## Oktave, la solution pour une rénovation énergétique complète

Une rénovation énergétique complète, c'est la garantie de réduire ses factures énergétiques et la satisfaction d'agir en faveur du climat ! Du point de vue environnemental, sur le territoire du Grand Pays de Colmar, le secteur du bâtiment contribue pour 29 % aux émissions de gaz à effet de serre et à 40% de la consommation d'énergie finale.

### Vous avez un projet de rénovation énergétique pour votre habitation ?

Facilitez-vous la vie ! Oktave vous apporte conseils, solutions adaptées et accompagnement dans votre projet avec des artisans spécialisés.



Panoramaweb – Pascal SCHWIEN

Le service public Oktave facilite vos démarches pour rénover votre maison individuelle au niveau Bâtiment Basse Consommation en vous accompagnant à tous les stades du projet, et en faisant intervenir des groupements d'artisans sélectionnés, formés et expérimentés.

**Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre maison, un seul réflexe : contactez Oktave au [03 69 99 55 68](tel:0369995568) ou [oktave.grandpays@colmar.fr](mailto:oktave.grandpays@colmar.fr)**

(suite page suivante)



## Jeux - Mots Croisés

Merci de déposer votre mots-croisés dans l'urne qui se trouve à l'accueil de la mairie.

Le gagnant sera tiré au sort lors du conseil municipal du mois de février 2017.

Prix : 1 panier garni

Nom, prénom .....

Adresse, téléphone: .....

### Horizontalement

1. Figurant de soutien ou d'opposition
2. Ouverture – Peut être verte ou de neige
3. Blessé – Chiffre pair – Privé de liberté
4. Valeur – Mettre en éveil
5. Homme familial – Compétition
6. Rue à Sainte-Croix-en-Plaine – Près de
7. Monnaie
8. Caractère identique
9. Arme amputée – Les mets du soir
10. Entre deux plats – Aber

### Verticalement

- A. Architectures alsacienne
- B. Agir – Drogue
- C. Arrivés au monde – Marquer le contour
- D. Voyelles – Support
- E. Début d'école – Galon
- F. Habitant – Dans une glande
- G. Propriétaire foncier – Partie de lune
- H. Consonnes – Ouvrier du fil
- I. Désire – Sélection
- J. Écorce – Agence Spatiale

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2				■						
3					■			■		
4			■							
5				■						
6						■	■	■		
7		■					■		■	■
8										
9				■						
10							■			



# À l'honneur



**Régis DURRINGER et Raymond ELSE**  
décorés de la médaille d'or et d'argent pour  
leurs 30 et 20 années de service et remis par  
François Heymann, maire de Sainte-Croix-en-  
Plaine.



**René VONTHRON**  
Décoré de la médaille parlementaire  
marquant 48 années d'engagement et  
remis par Mme Brigitte KLINKERT,  
vice-présidente du conseil  
départemental.



**Jérôme GAGNIER**  
Médaille de la croix du combattant.  
Décoré lors de la commémoration du 11  
novembre par Jacques, son père, porte  
drapeau de l'union nationale des parachutistes  
du Doubs.

# Évènements

## *Inauguration du nouveau véhicule Fourgon Pompe Tonne léger (FPTL) lors des 175 ans du corps des Sapeurs Pompiers*



Samedi 17 septembre 2016, le maire François HEYMANN a inauguré le nouveau Fourgon Pompe Tonne Léger (FPTL) en présence de l'ensemble du conseil municipal accompagné de Brigitte KLINKERT, vice-présidente du conseil départemental, ainsi que de nombreuses personnalités du SDIS, maires et chefs de corps voisins.

Une délégation d'hommes du feu de Merdingen, ville jumelée, était également présente accompagnée de M. Harald WOCHNER représentant le maire Martin RUPP.

Ce camion vient en remplacement du véhicule BERLIET datant des années 1980 dont les pièces de rechange devenaient de plus en plus rares, soit 36 années de bons et loyaux services rendus à la population.

L'investissement de ce FPTL (Fourgon Pompe Tonne Léger) par la municipalité s'est fait sur deux années budgétaires :

- 2015 pour l'acquisition du camion châssis-cabine de marque IVECO 280cv,
- 2016 pour l'équipement proposé en partenariat technique avec les sapeurs-pompiers et devant répondre aux besoins actuels.

La particularité de ce véhicule est sa polyvalence, car prévu pour le feu mais également équipé en matériel dernière génération.

Tout l'équipement a été réalisé par l'entreprise HEINIS de FRIESEN dans le Sundgau.

La dépense de ce véhicule s'élève à 145 970,00 € HT. La commune a bénéficié d'une subvention du département à hauteur de 14 068,00 €.

L'inauguration a été organisée en coordination avec les sapeurs-pompiers lors de la célébration du 175<sup>e</sup> anniversaire du corps local.



## *Quête à domicile : La ligue du Haut-Rhin remercie les généreux donateurs, ainsi que les quêteurs bénévoles*



Le 30 septembre dernier, Monsieur le Maire, François HEYMANN, M<sup>me</sup> Doris BILLER, déléguée et adjointe au maire honoraire, accompagnés de M<sup>mes</sup> Marie-Joëlle BELLICAM-RENGER et Marie Claude GROSHAENY, adjointes au maire, et de M<sup>mes</sup> Josiane GULLY et Marie-Paule GESTERMANN, conseillères municipales, ainsi que de l'équipe de quêteurs et quêteuses bénévoles de la commune ont été reçus à la Maison de la Ligue et des Patients de Colmar.

Ils ont été accueillis par le D<sup>r</sup> Bruno AUDHUY, Président, Sébastien WELLER, Directeur, Emmanuelle BERTRAND, coordonnatrice de la quête et Laurence RITTER, déléguée de l'Action pour les Malades, et ont pu visiter la structure dédiée au bien-être des patients atteints de cancer.

Rappelons que des **ateliers y sont proposés et librement accessibles aux personnes dès l'annonce du diagnostic**, pendant le traitement et après. Différents soutiens leur sont apportés : aide psychologique, sociale, conseil médical avec un oncologue-hématologue, ateliers d'arts plastiques, art thérapie, activité physique adaptée, sophrologie, socio-esthétique, chorale et écriture.

Grâce à la générosité des habitants de Sainte-Croix-en-Plaine, l'équipe des bénévoles a pu remettre la somme de 14 159,60 € à la Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin. La commune remercie les quêteurs :

*Marie-Joëlle BELLICAM-RENGER, Doris BILLER, Marguerite BAUMANN, Gaston BERNARDIN, Jean-Louis FELLMANN, Marie-Claude GROSHAENY, Josiane GULLY, Arthur HEYMANN, Christiane HEYMANN, Madeleine LIBMANN, Aimé MEYER, Eric MULLER, Lydie SCHMITT, Yvan SCHNEIDER*

Pour leur disponibilité et leur dynamisme ainsi que les donateurs pour leur accueil et leur soutien à la lutte contre le cancer dans notre département.



# *Un peu d'Histoire... et de géographie*

## *L'Ill à Sainte-Croix-en-Plaine*

L'Ill traverse le ban de notre commune du sud au nord, de la limite de Niederhergheim à celle de Logelheim.\*

La plus grande rivière d'Alsace, l'Ill traverse l'Alsace du sud au nord; de sa source à Winkel, jusqu'au-delà de Strasbourg où elle se jette enfin dans le Rhin, elle reçoit les rivières de la Largue, la Doller, la Thur, la Lauch, la Fecht, la Liépvrette, le Giessen, l'Andlau, l'Ehn, la Bruche (canalisée) et la Souffel; on peut également nommer la Blind, une rivière phréatique.

Parmi les grandes villes elle arrose Mulhouse, Ensisheim, Colmar, Sélestat, Strasbourg avant de rejoindre le Rhin à l'est de la Wantzenau, après un parcours de 208 km.

Jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, l'Ill coule sans contraintes majeures : les crues du Rhin rejoignent l'Ill et les communications de rive à rive se font à travers des gués. Certaines chroniques du 16<sup>e</sup> siècle font déjà mention d'étiages prononcés. Il arrivait que l'Ill soit à sec à partir d'Oberhergheim.



Sur la vue aérienne à gauche les "trainées" claires peuvent correspondre aux anciens bras de l'Ill que l'on aperçoit sur la carte ci-dessus.

Dès le 17<sup>e</sup> siècle, on commence à endiguer et à rectifier le cours d'eau pour trois raisons principales :

-  le franchissement de la rivière par des voies de communication,
-  l'aménagement de la force motrice,
-  l'érosion des riches terres agricoles.

A la suite de l'inondation de Logelheim en 1983 d'importants travaux de réfection des digues sont entrepris de Horbourg à Meyenheim, sur la partie "canalisée" de l'Ill dont les digues étaient très fragilisées.



Lors de la réfection de la digue après les inondations de 1983, la digue a été reconstruite à l'extérieur du bois sur le tracé d'un ancien méandre; la rivière peut ainsi retrouver un peu de mobilité lors des crues.

L'Ill se trouvait être à sec tous les étés ; l'eau s'infiltrait dans la nappe en aval de Meyenheim et réapparaissait à la hauteur de Colmar. A la demande des associations de pêche et de protection du milieu aquatique (APPMA) associées à l'association de protection des berges de l'Ill (Apill) il fallait trouver une solution pour maintenir la rivière en eau constante ; au début des années 90 plusieurs solutions étaient envisageables ; finalement celle de pomper l'eau du Rhin et de la faire passer par le canal à grand gabarit fut retenue. Il a fallu près de dix ans pour que ce projet se réalise afin de retrouver une rivière qui ne connaît plus d'assec avec le retour d'un peuplement piscicole de qualité.

**Hydrologie de l'Ill.** Malgré sa naissance dans le Sundgau, l'Ill est avant tout un cours de plaine, mais sa position géographique au pied des Vosges, en fait le collecteur des rivières issues de la montagne. Sa pente moyenne est d'environ 0.8‰, avec une augmentation brutale de la pente à environ 2‰ sur un kilomètre entre Sundhoffen et Horbourg-Wihr. Cette augmentation correspond au coude que fait l'Ill entre Andolsheim et Horbourg-Wihr, où quittant la basse terrasse, elle s'installe dans la dépression entre le cône de la Fecht et la terrasse du Rhin. Cette rupture de pente correspond également à la fin de la partie strictement recalibrée et endiguée entre Meyenheim et Sundhoffen, et identifie deux secteurs de cours d'eau avec des caractéristiques bien distinctes. En amont de Sundhoffen donc à Sainte-Croix, la rivière a subi de fortes contraintes, avec notamment un lit majeur plus réduit, ne tolérant aucune divagation, ni encombrement du lit mineur et nécessitant de ce fait un entretien drastique. La quasi-absence de ripisylve<sup>1</sup> et de végétation arbustive dans le lit majeur est de rigueur. L'écoulement est favorisé, sans possibilité d'épandage et augmente ainsi l'onde de crue à l'aval. La rivière sert ici de simple canal d'écoulement de l'eau, sans réelle possibilité de remplir ses fonctions : recharge de la nappe phréatique, auto épuration de l'eau, accueil diversifié de la flore et de la faune. Les débits sont fortement influencés par des dérivations et par les infiltrations

<sup>1</sup> C'est l'ensemble de la végétation qui se trouve au bord de l'eau qu'elle soit boisée, arbustive ou herbacée.

Entre Ensisheim et Colmar, l'Ill perd environ un quart de son débit ; à la hauteur de Colmar la nappe phréatique recharge l'Ill qui n'est jamais à sec à l'aval de Colmar.



Sur cette reproduction de la carte dite "Charte von Schwaben" datée de 1827, on remarque qu'avant sa rectification (Rheinbegradigung), le Rhin avait de multiples bras et l'eau divaguait assez librement. On peut imaginer que l'Ill avait un aspect semblable et on voit bien qu'entre Niederhergheim et Logelheim le cours était loin d'être rectiligne.

**L'Ill corridor écologique.** Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces animales des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Elle est également corridor de migration. Entourée d'un océan de maïs, l'Ill constitue à la fois un réservoir de biodiversité et un corridor écologique linéaire continu constitué de la rivière même, mais aussi des ripisylves, digues enherbées, haies et bois qui s'y rapportent : il y a bien continuité écologique et terrestre. L'Ill est donc tout naturellement retenue comme trame verte et bleue au schéma régional de cohérence écologique.

### Les activités

**La pêche.** En 1789, il y avait 20 pêcheurs professionnels à Colmar, qui capturaient aussi bien de la truite, de l'ombre commun, de la lote que du saumon. Les premiers règlements de pêche datent de 1558 et avaient surtout pour but de préserver la ressource. En 1905 encore, on considérait comme « nuisibles » des poissons tels que les anguilles, brochets, perches et truites ! Et l'on organisait des pêches au filet pour les capturer.

Aujourd'hui ces espèces constituent le « haut du panier » et les pêcheurs seraient contents de les capturer régulièrement. Par la mise en place de réseaux d'assainissement dans les communes et de stations de traitement des eaux, la qualité de l'eau s'est bien améliorée et avec les mesures de soutien à l'étiage qui permettent la mise en eau constante, une population piscicole s'est reconstituée.

La pêche est gérée par le Comité de Gestion de l'Ill une association de pêche et de protection du milieu aquatique, mais de nombreuses APPMA délivrent une carte de réciprocité ouvrant le droit de pêcher dans l'Ill; dans le secteur de Sainte-Croix on voit peu de pêcheurs s'adonnant à cette activité.

**Les loisirs.** Après la réfection des digues et la mise en place d'une couche de concassé, la fréquentation des berges s'est bien développée tant par les promeneurs que par les cyclistes. Le club vosgien a balisé ce cheminement de Colmar à Ensisheim. Dans la forêt coté ouest un parcours sportif a été aménagé ainsi que deux terrains de tir à l'arc. Cette coulée verte aux portes de la ville offre de multiples possibilités d'évasion et permet autant l'exercice d'activités sportives que la découverte de la nature.

**Agriculture.** A Sainte-Croix le lit majeur de l'Ill est loué par le Syndicat mixte de l'Ill, gestionnaire de la rivière, à des particuliers et exploité en prairies de fauche.

*\*Ces lignes sont extraites d'un article plus complet sur les cours d'eau à Sainte-Croix qui a paru dans l'annuaire n° 5 de la société d'histoire et de généalogie de Sainte-Croix-en-Plaine dont le thème est le monde rural de notre commune. Cet ouvrage reste disponible auprès de l'association.*

# État civil

## Ils nous ont quittés :



DREYER Jean-Marc	le 23/10/2015
ROTH Marie-Joséphine épouse BOOG	le 01/02/2016
BRETZ Ignace, Barthélémy, Paul	le 09/02/2016
ROHN Charles , André	le 20/03/2016
MARX Michèle, Anne, Josette épouse BOULEY	le 31/03/2016
GUGLIUZZO Annamaria	le 20/04/2016
GROSHAENY Martin René	le 25/04/2016
LEVEQUE Christian René Louis	le 19/05/2016
KOENIG Josiane Jeannette Andrée épouse MEYER	le 29/08/2016
REICHENAUER Marie-Thérèse épouse JAEGLE	le 07/09/2016
VOIZEUX Marguerite Marie Madeleine épouse FLEURETTE	le 12/09/2016
BENDELE Cécile Marthe Marie	le 15/09/2016
FROELS Christiane Eveline épouse BOHN	le 07/10/2016
HAEN Marie, Alphonsine épouse FURSTENBERGER	le 30/10/2016
BIRGAENTZLE Marie Bernardine épouse ROTHENFLUG	le 11/11/2016
HEYMANN Joseph, Céleste	le 22/11/2016

## Nous souhaitons la bienvenue à :

VAUTRIN Yann	né le 22/12/2015
BANZET Juliette	née le 05/01/2016
WEISS Marion	née le 28/01/2016
HENN Léana	née le 02/02/2016
HEGY Ayden M'Barek Frédéric	né le 27/02/2016
ROLLAND Yanis Saithan	né le 04/03/2016
QUINTLÉ Mark Paul Alexandre	né le 27/03/2016
NUNES Rose	née le 01/04/2016
ROSSÉ Cassandra Adeline	née le 02/04/2016
MARIN Andréa Mariana Michelle	née le 12/04/2016
REININGER CARUANA-BAUER Juline Thérèse Yvette Madeleine	née le 22/04/2016
BOUKHANA Adel	né le 06/05/2016
JACOB WILHELM Maël Lucas Jean	né le 13/06/2016
STOERKLER Emma Christine Agnès	née le 16/06/2016
SPAENLEHAUER Romain	né le 22/06/2016
CHAHI Badis	né le 23/06/2016
GILL Emma	née le 27/06/2016
VONÉ Bastien	né le 29/06/2016
JACQUOT Emy Sabine Pascale	née le 10/07/2016
BUESSLER Rose Camille	née le 26/07/2016
BLUM Zacharie Martin	né le 10/08/2016
DESCHAMPS Raphaël	né le 03/09/2016
ANCEL Léo, Paul, Joseph	né le 28/09/2016
POLLENS Jules, Bernard, Charles	né le 02/10/2016
TRIMAILLE Elliott, Liam, Jacques, Mandafara	né le 06/10/2016
MATTIN Capucine	née le 08/11/2016
BEAUFILS Claire	née le 23/11/2016
HANSER Apollin, Léon, Joseph	né le 24/11/2016



## Nos vœux de bonheur aux mariés !

LABOUREL Franck Robert & SAINTES Léa Geneviève Marie-France Marie	30/01/2016
BUHL Ian Mathias & HOECK Lydia Clotilde Georgette	04/06/2016
ZIRN Benjamin Jean Antoine & VERLEYSSEN Elie Anne Michelle Marie	13/08/2016
CHABI Steve Bernard William & HIMI Sara	27/08/2016



# *La parole aux associations*

## *ACAS - Association des Commerçants et Artisans de Sainte-Croix-en-Plaine*



En nous regroupant au sein de l'association, nous souhaitons dynamiser la vie économique de notre ville ; nos actions visent à faire connaître les entreprises et leurs activités.

Depuis la création de cette association, les actions ont été nombreuses et variées : foires expositions, marché du printemps, soirées de gala, repas champêtre, animations diverses, édition de calendriers et de gazettes, réunions d'informations (...).

Nos différentes réunions et manifestations ont pour but de mutualiser nos informations, d'échanger et de s'entraider pour renforcer la notoriété de chacun.

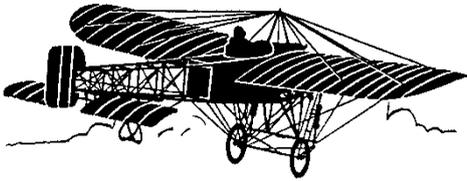
Artisans et commerçants, entrepreneurs, venez nous rejoindre pour apporter vos idées et participer au développement de nos entreprises !

Le comité et moi même vous remercions tous vivement, membres, bénévoles, et surtout vous qui participez à nos manifestations.

Nous remercions tous les clients pour leur fidélité à nos commerces et services de proximité et nous vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Président – Cyril Gonon

**Contact :**  
**[acas68127@gmail.com](mailto:acas68127@gmail.com)**

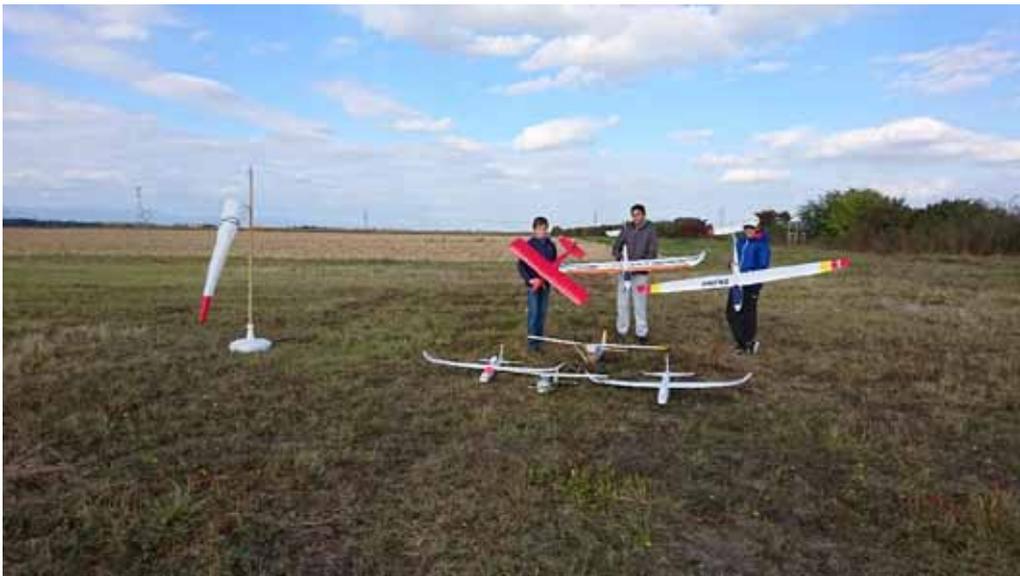


## *Air Modèle Blériot*

Nous sommes heureux de recevoir deux élèves pour notre école de pilotage.

Cette année nous n'avons pas pu présenter d'élèves aux « ailes de bronze » (qualification de pilotage).

Nous vous présentons les jeunes du club sur la photo ci-dessous.



Nous vous souhaitons une bonne fête de Noël et une bonne année 2017.

J.P. BIRGAENTZLE, Président

**Contact:**  
**Jean-Pierre BIRGAENTZLE, Président**  
**89 route de Bâle**  
**- Tél. 03 89 22 01 47**

# Amicale des donneurs de sang bénévoles de Sainte-Croix-en-Plaine



**« UNE GOUTTE DE SANG  
VAUT PLUS QU'UN  
DIAMANT »**



**Foulée de la ligue, à Colmar le 5 juin 2016**

L'amicale des donneurs de sang de Sainte-Croix-en-Plaine est une association de bénévoles. Son rôle consiste à informer les habitants de la commune et des environs des dates de collectes proposées par l'Etablissement Français du Sang.

Ses membres distribuent les tracts dans les boîtes aux lettres, procèdent à la mise en place des banderoles, assurent également le bon fonctionnement des différentes collectes par la préparation de la salle et la distribution des collations offertes après chaque don.

Le don du sang est un geste essentiel qui sauve de nombreuses vies, l'EFS a chaque année un besoin important de poches de sang. Aussi, nous encourageons les jeunes à partir de 18 ans à nous rejoindre pour remplacer nos anciens qui ne peuvent plus donner.

Les collectes de sang se font au chalet de l'Association Sportive de Sainte-Croix-en-Plaine (ASSE), rue du Rempart, salle qui se prête très bien à cette occasion. Nous remercions l'ASSE pour la mise à disposition de ce local.

Pour 2016, le nombre de donneurs était de 254 dont 18 pour un premier don.

Nous comptons vivement sur votre générosité afin d'augmenter ce nombre, les malades vous en seront reconnaissants.

L'ensemble du comité remercie les donateurs pour leur implication et les encourage à continuer sur cette voie.

Au nom de tous les membres de l'amicale, je vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2017.

## **Composition du nouveau comité :**

**Présidente d'honneur : M<sup>me</sup> Doris BILLER**

**Président : M. Patrick FLEURETTE**

**Vice-présidente : M<sup>me</sup> Fabienne BIRGAENTZLE**

**Secrétaire : M<sup>me</sup> Marie Paule GESTERMANN**

**Secrétaire adjointe : M<sup>me</sup> Dominique AMANN**

**Trésorière : M<sup>me</sup> Marie Claude GROSHAENY**

**Trésorière adjointe : M<sup>me</sup> Monique SCHNEIDER**

**Assesseurs :**

**M. Gaston BERNARDIN**

**M<sup>me</sup> Mariette BRENDEL**

**M. Christophe GASZTYCH**

**M<sup>me</sup> Christiane HEYMANN**

**M. François HEYMANN**

**M. Paul MARTIN**

## **Dates des prochaines collectes :**

**Vendredi 13 janvier 2017**

**Vendredi 31 mars 2017**

**Vendredi 28 juillet 2017**

**Vendredi 06 octobre 2017**

**Prochaine assemblée générale :  
Vendredi 24 mars 2017 à 19h30**

**Contact: Patrick FLEURETTE, Président**  
**16 rue Neuve**  
**Tél. 06 12 32 48 02**  
**[pfdondusang@outlook.fr](mailto:pfdondusang@outlook.fr)**



## *Association des Amis du Saint Nicolas*

Notre association a été fondée en 2001. Actuellement nous sommes 19 membres et nous avons toujours pour but de faire de la Saint-Nicolas une fête réjouissante pour les enfants. Aujourd'hui nous nous joignons à la commune pour servir le goûter et offrir des friandises aux écoliers lors de leur passage à la Mairie pour décorer les sapins de Noël.

### ***Le bal de carnaval***

Cette année nous avons réuni un groupe de plusieurs dizaines d'enfants pour la deuxième édition du bal de carnaval. C'est une après-midi récréative destinée aux enfants à partir de trois ans, qui a eu lieu à la salle Schweitzer.

Les enfants, costumés, ont pu profiter d'une animation musicale et d'un goûter offert par notre association. L'ambiance était au rendez-vous, la prochaine édition aura lieu le 4 mars 2017.

### ***Les bourses aux vêtements***

Nous organisons tous les ans deux bourses aux vêtements d'enfants et affaires de puériculture à la salle Aurore au mois de mars et au mois d'octobre :

- Notre prochaine bourse aura lieu les samedi 18 et dimanche 19 mars 2017.  
Les inscriptions pour les exposants se feront à nouveau à la salle Bartholdi le samedi 4 mars à partir de 15 heures. Pour s'inscrire se munir de sa pièce d'identité et du règlement de 12 €.
  
- La bourse d'automne aura lieu les samedi 7 et dimanche 8 octobre 2017.

**Les membres de l'association vous souhaitent à tous  
de joyeuses fêtes de fin d'année.**

La Présidente  
Simone SPOLMAYEUR

***Contact :  
Simone SPOLMAYEUR, Présidente  
Tél. 06 49 21 89***

# Association de Parents d'élèves pour l'Enseignement Public en Alsace



L'APEPA, créée en 1955 par Marcel RUDLOFF est une association de parents d'élèves, indépendante et locale, présente de la maternelle au lycée. Elle est reconnue d'utilité publique et siège, entre autre, au Conseil Académique à Strasbourg, aux Conseils Départementaux de l'Education Nationale où se décident les ouvertures / fermetures de classes, ainsi que dans les commissions d'appel.

Les principales valeurs défendues par l'APEPA sont : **L'EDUCATION A LA PAIX ET A LA NON VIOLENCE, L'INTRODUCTION DE PRODUITS BIO & LOCAUX DANS LES CANTINES ALSACIENNES, LA PRATIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, LA DEFENSE DU DROIT LOCAL, LA REDUCTION DU POIDS DU CARTABLE, L'APPRENTISSAGE DES LANGUES.**

Suite aux élections de délégués de parents d'élèves pour l'année 2016/2017, l'APEPA est représentée dans les deux conseils d'école :

- par 2 titulaires et 2 suppléants à l'école maternelle : Sandrine MARCHAND, Delphine MOREL, et Raphaël GUGLIUCCIELLO, MARON Olivier
- par 4 titulaires et 4 suppléants à l'école élémentaire : Séverine GODDE, Lionel GULLY, Sabine PAPETTI, Gabrielle MANNHEIM et Laurent DEHU, Virginie VONE, Delphine MOREL, Sandra COLMERAUER

Depuis sa création, l'association a pu reverser la somme de :

340 € à la Maternelle et

625 € à l'école Elémentaire

grâce aux ventes sur les marchés aux puces, aux ventes de couronnes de l'Avent et à la Fête de rentrée scolaire.

## RETROSPECTIVES DE NOS ACTIONS en 2015/2016:

CHASSE AUX ŒUFS A PAQUES

VOTE en CDEN EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA 2<sup>e</sup>  
CLASSE BILINGUE EN MATERNELLE

DISTRIBUTION DE CREPES A LA MATINEE RECREATIVE  
DE L'ELEMENTAIRE

BOUM POUR HALLOWEEN

Vous souhaitez vous informer, vous avez des questions relatives à la vie scolaire ou périscolaire, vous désirez soutenir l'association ou lancer de nouveaux projets, n'hésitez pas à nous contacter



Nous souhaitons à tous les parents ainsi qu'à nos enfants de merveilleuses fêtes de fin d'année ! Que 2017 vous apporte bonheur, joie, satisfaction et réussite pour vous et pour vos enfants



Séverine GODDE  
Responsable de Section

[saintcroixenplaine@apepa.fr](mailto:saintcroixenplaine@apepa.fr) / 06.60.24.46.20.

Rejoignez-nous sur 

Blog : <http://apepa.saintcroixenplaine.over-blog.com>



## *Arc-Club de Sainte-Croix-en-Plaine*

L'Arc-Club de Sainte-Croix-en-Plaine est une association qui existe depuis le 5 novembre 1986. Elle compte aujourd'hui une quarantaine d'archers, jeunes et moins jeunes.



Les archers s'entraînent tous les mercredis de 19h à 21h en semaine impaire et tous les vendredis de 19h à 21h à la salle de la Colombe à Sainte-Croix-en-Plaine, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 avril de l'année suivante.

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir dans nos rangs Philippe HORNER membre de l'équipe de France handisport, ayant fait de multiples podiums en compétitions internationales et paralympiques, détenteur du record du monde en FITA handisport.

A partir du 1<sup>er</sup> mai, nos effectifs prennent possession du terrain extérieur permanent situé dans la forêt de l'III, à côté du parcours de santé. Ce terrain est équipé d'un cabanon aménagé. Des cibles sont disposées à plusieurs distances allant de 10 m à 90 m.

Le tir à l'arc est accessible à tous à partir de 9 ans. Le club met à disposition des nouveaux archers du matériel d'initiation (arc, flèches, palette, protection) afin qu'ils puissent tester leur compétence.

L'encadrement est assuré par plusieurs entraîneurs, archers du club.

Ces dernières années, les archers se distinguent en se classant dans les trois premiers.



**Site internet : <http://arc-club-ste-croix.asso-web.com>  
Page Facebook : [www.facebook.com/arcclubsaintecroixenplaine](http://www.facebook.com/arcclubsaintecroixenplaine)  
Contact : [pascaljoho@laposte.net](mailto:pascaljoho@laposte.net)**



## *Association Sportive de Sainte-Croix-en-Plaine et environs*



*Le comité de l'ASSE*

Cette nouvelle saison vous propose des nouveautés : n'hésitez plus à venir les découvrir, c'est à 2 pas de chez vous !

NOUVEAU ! la section **Tennis de table** accueille maintenant les ados et enfants

NOUVEAU ! le **Badminton** à la salle de la Colombe, un vrai sport pour se dépenser et développer ses réflexes

**Aïkido, Body balance, Gym tonique, Judo, Krav Maga, Montagne, Yoga**

Il y en a pour tous les goûts, nos sections comptent déjà de nombreux fidèles, et n'attendent que vous pour les rejoindre...



---

### **AGENDA 2017, pensez-y !**

- Fête des Sections le samedi 20 Mai 2017
  - Assemblée Générale le vendredi 30 Juin 2017
  - Fête d'Automne le dimanche 1er octobre 2017
- 

Et toujours notre chalet de l'ASSE disponible à la location pour tous vos événements !

***Des questions ? le suivi de l'actualité de nos sections ?  
Rendez-vous sur <http://www.association-asse>***

**Contact:  
Rachel RISSER : 03 89 49 12 42**



## *Association familiale de Sainte-Croix-en-Plaine*

A l'heure où les familles se font, se défont, notre rôle est important et essentiel. Nous faisons au mieux pour que nos activités restent abordables pour l'ensemble des familles.

Depuis sa création, l'Association Familiale assure la gestion de la Bibliothèque Municipale qui se trouve au pôle culturel de la mairie.

Chaque année en période estivale, l'Association Familiale prend le relais du périscolaire en organisant un Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Durant ces quatre semaines, l'équipe d'animation s'efforce à proposer des sorties enrichissantes pour les enfants.

De nouvelles activités ont été proposées à nos membres, telles que :

- les Ateliers « Plantation » en collaboration avec une entreprise locale que nous remercions pour son accueil chaleureux
- les ateliers « Bijoux »
- ainsi que les ateliers « Cartes ».



Cette année, nous avons aussi organisé « THE KERMESSE » dont le but était de faire passer un bon moment convivial entre familles, parents et enfants. Face au succès obtenu, une reconduction est envisagée le **21 MAI 2017**. Sur place, il y avait des jeux d'adresse, des courses à la valise, des bacs à sable... A l'intérieur de la salle, une structure gonflable avait fait le bonheur des petits et des grands.

MERCI aux généreux donateurs qui ont répondu à notre appel pour des lots de tombola et/ou la mise à disposition d'appareils ou de matériels.

MERCI aussi à tous nos bénévoles pour leur investissement et plus particulièrement :

- Myriam et son équipe pour la Bibliothèque
- Sonia pour l'Atelier « Cartes »
- Patricia pour l'Atelier « Bijoux »
- Mireille pour son intervention lors des ateliers-lectures dans le cadre des TAP.

Nous sommes ouvertes à toutes propositions d'activités nouvelles que ce soit pour les jeunes, les adolescents, les adultes ou les seniors.

L'association Familiale vous présente ses Meilleurs Vœux de Bonheur, Santé et Prospérité pour 2017.

Josiane Gully, Présidente

*Association familiale de Sainte-Croix-en-Plaine*  
*Contact : af.saintcroixenplaine@gmail.com, Tél : 06 52 72 51 01*



# Ensemble Folklorique Aurore



L'Ensemble Folklorique Aurore est une société qui œuvre depuis plus de 60 ans à promouvoir l'Accordéon et les traditions du Folklore Alsacien tout en gardant un esprit jeune et volontaire.

## Nos activités :



✓ Nous proposons **des cours d'accordéon** pour jeunes et moins jeunes. Le programme est fixé en fonction des souhaits et des objectifs de chacun.

✓ En parallèle notre **orchestre d'accordéon** est composé de musiciens aguerris qui jouent des musiques variées. Que vous soyez accordéoniste, joueur de clavier ou de batterie n'hésitez pas à faire un essai.

- ✓ Le **mini-folklore** se retrouve les lundis ou les mardis soir, selon l'âge, pour découvrir les danses traditionnelles d'Alsace.
- ✓ Après les sorties estivales dans diverses fêtes de la région, le **groupe des adultes** se réunit à nouveau tous les 15 jours le lundi soir pour préparer dans la bonne humeur les nouvelles échéances.



✓ Enfin, après une année de pose, la **danse de salon** pour adultes fait son retour le mercredi soir. Si vous souhaitez découvrir ou perfectionner la valse, le tango, le cha-cha, le rock'n roll et bien d'autres danses cette section est faite pour vous.

Bien sûr pour continuer à proposer ces animations, toute une équipe de bénévoles s'active tout au long de l'année pour entretenir notre salle et assurer nos diverses manifestations (**banquets, anniversaires, mariages, locations de salle...**). **N'hésitez pas à nous consulter pour vos fêtes !**



**Accordéon Club**  
**Serge Calabrèse 03 89 72 34 02**

**Groupe Folklorique:**  
**Nathalie Steib 06 23 05 22 73**

**Location salle :**  
**Guy Peter 03 89 22 00 43**

## Nos prochaines manifestations :

**4 février 2017 : Soirée couscous**

**4 novembre 2017 : Loto**

**31 décembre 2017 : Réveillon de la Saint Sylvestre**

**L'ACCORDEON CLUB et le GROUPE FOLKLORIQUE AURORE vous souhaitent à tous de joyeuses fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2017.**

# *Compagnie d'Arc Ste-Croix-en-Plaine*



2016 a été, pour la Compagnie d'Arc, émaillée de titres, d'une présence à l'international, et du renforcement d'un accueil pour tout public.

## **Des résultats sportifs confirmés sur les parcours ...**

Outre la participation de Thierry HEYBERGER au Championnat de France 2016 de Tir 3D, le club compte encore des champions sur la saison écoulée. Sont respectivement Champions dans leur catégorie respective, en Tir Nature : Laurence SITTER, David PORTELA, Arnaud GENG et Gauthier MULLER (désormais sénior) champions du Haut-Rhin ; en Tir 3D : GENG Arnaud Champion d'Alsace.

## **La section Handisport recrute...**

La section Handisport accueille tout au long de l'année les personnes avec handicap physique ou déficience sensorielle, pour une pratique de Loisir ou de compétition. L'encadrement formé et diplômé par la Fédération Française Handisport, ainsi que le matériel adapté (handicaps légers ou lourds, potence de tir pour déficients visuels ou en cécité totale) sont autant d'atouts pour prendre plaisir à pratiquer dans les meilleures conditions.

Aussi, nous invitons toute personne ayant un handicap physique ou une déficience sensorielle, à nous rejoindre pour découvrir les possibilités qui leurs sont offertes.

## **Le club doublement labellisé ...**

**Le Label de Bronze de la Fédération Française de Tir à l'Arc**, renouvelé pour 2 ans vient certifier les conditions d'accueil et de fonctionnement du club.

Pour ses actions dans le milieu du handicap, la Compagnie d'Arc s'est également vu décerné en 2016 le label "**CLUB CITOYEN DU SPORT**"

## **Un peu du Club à l'international et aux Jeux de Rio ...**

Nouvellement élu au Conseil d'Administration de la Fédération Européenne, Dominique OHLMANN a été présent aux Jeux Paralympiques de RIO en Septembre 2016, comme membre du Jury d'Appel. Il a par ailleurs endossé la responsabilité de Délégué technique sur les deux compétitions de Qualification qui ont eu lieu en Europe pour ces mêmes Jeux.

## **Découverte de l'activité en cours de saison ...**

L'accueil de débutants peut se faire tout au long de l'année, hors période de vacances scolaires, lors de nos séances régulières d'entraînement. La pratique est possible au sein du club dès l'âge de 7 ans (matériel et séances adaptées aux plus jeunes)

Horaires d'entraînement : Mercredi de 14h00 à 16h00  
Samedi de 14h00 à 16h00

### ***Contact et renseignements:***

***[www.compagniedarc.fr](http://www.compagniedarc.fr)***

***[contact@compagniedarc.fr](mailto:contact@compagniedarc.fr)***

***Tél : 06.38.55.43.82***



## *Conseil de fabrique de la Paroisse Saint Barthélemy*

Ravi que la restauration de l'orgue CALLINET ait pu commencer après de longues années d'attente, le conseil de fabrique vous propose quelques photos prises depuis le début du chantier. Merci aux généreux donateurs. Le compte est toujours ouvert et nous vous invitons à parrainer un ou plusieurs nouveaux tuyaux.

**Bonne et heureuse année 2017**



Le démontage et une visite de chantier à la  
Manufacture GUERRIER de WILLER



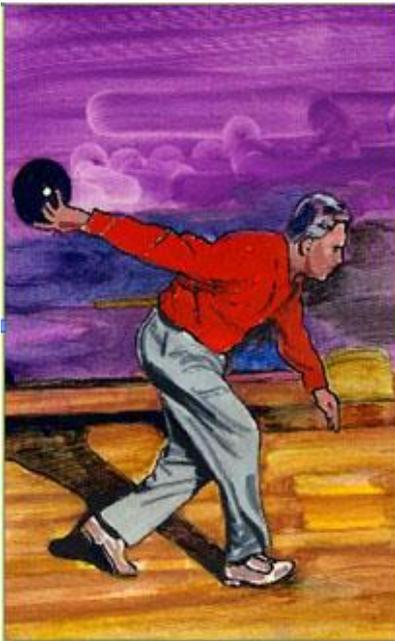
Les deux buffets ont fait l'objet de travaux de menuiserie et de nettoyage pour retrouver le vernis d'origine.



Les sculptures manquantes du buffet ont été refaites. Quelques tuyaux en bois ont dû être restaurés et tous ont été décapés pour retrouver l'aspect du bois naturel qui était celui des CALLINET.

Marie-Anne REMY  
Présidente du conseil de fabrique

## *Quilles-Club Union*



# Quilles Saint Gall

## *Initiation*

*mercredi, jeudi de 19h30 à 21h00 au club  
de quilles 2 route de Colmar à Ste Croix en Plaine*

Nous invitons toutes les personnes intéressées (confirmées ou novices) à venir nous rejoindre. La pratique du sport de quilles Saint-Gall est ouverte à tous les âges à partir de 11 ans ainsi qu'en témoignent les nombreux anniversaires fêtés tout au long de l'année 2016.

80 ans - AEBI Charles

70 ans - pour notre président KIENTZER André

65 ans - DUMAS Christian - GOMEZ Marcel - FLECKINGER Jean Paul

60 ans - FURDERER Joseph - BAER Hans-Dieter

55 ans - GULLY Josiane

35 ans - HEYMANN Eric

En 2017 notre société de quilles fête ses 65 ans.

A cette occasion, nous souhaitons organiser un tournoi à 5 à l'automne afin de vous faire découvrir ou redécouvrir les quilles de Saint Gall. Si vous voulez prendre un peu d'avance, rejoignez-nous le mercredi ou jeudi de 19h30 à 21h00.

Plus d'informations au 03 89 41 68 52 ou 09 73 54 53 21 aux heures d'entraînement.

Le Quilles Club "UNION" est composé de 27 membres répartis en 2 équipes évoluant pour la saison 2016/2017 en championnat.

Equipe 1 - Division d'Honneur

Equipe 2 - Division 1

***Les Quilleurs vous souhaitent une BONNE et HEUREUSE ANNEE***

***Président : André KIENTZLER  
21 rue du calvaire - Tél 03 89 22 09 30***

# Les Sapeurs-pompiers volontaires de Sainte-Croix-en-Plaine



**Année anniversaire pour le centre de premières interventions : PLUS DE 175 ANNÉES D'EXISTENCE !**

A cette occasion le 17 septembre dernier, une journée portes ouvertes de notre caserne fut organisée pour tous les intéressés, avec démonstration de nos différents matériels.

Ce même jour notre nouveau camion réceptionné le printemps dernier a été inauguré par nos élus et nombreux invités, un grand jour pour notre effectif.

Notre équipe forte de 27 personnes dont 2 femmes, d'une moyenne d'âge de 33 ans, est très motivée pour porter secours.

J'ai le plaisir de vous annoncer 5 nouvelles recrues : quatre jeunes hommes et une jeune fille pour fin 2016. Leur formation va débuter fin novembre de cette année.

Si vous êtes intéressé, disponible et que vous avez un esprit d'équipe, venez nous rejoindre pour la bonne cause.

**Pour alerter les Sapeurs-Pompiers composez le numéro de téléphone 18 ou le 112**  
**Restez calme et donnez avec précision vos Nom et adresse**

Un opérateur traitera votre alerte, répondez clairement et distinctement à ses questions

## **Le 112 est le numéro d'appel d'urgence européen**

Disponible gratuitement partout dans l'Union européenne. Il peut être composé à partir d'un téléphone fixe ou portable, sans crédit, avec n'importe quel opérateur européen.

Vous pouvez appeler le 112 :

- pour contacter tout service d'urgence
- dans n'importe quel pays de l'Union européenne
- à partir d'un téléphone fixe, y compris d'une cabine téléphonique publique, ou d'un téléphone portable gratuitement

Si vous êtes en voyage ou en déplacement en Europe, en cas d'urgence, composez le 112 pour être mis en relation avec un opérateur parlant votre langue

**Attention : appelez le 18, Mais n'en abusez pas !**

Lorsque vous composez le 18, votre appel est pris en charge par le centre de traitement de l'alerte (CTA), qui reçoit les appels pour tout le département. Pour garantir l'efficacité des secours, il ne doit pas être encombré d'appels inutiles !

**Souvenez-vous, n'appelez les sapeurs-pompiers que lorsqu'une vie est en danger**

## **ERRATUM**

**Une erreur s'est glissée dans le calendrier des pompiers que nous avons distribué : pour toutes les questions non urgentes ou administratives, il convient d'utiliser uniquement le 03 89 41 19 62 (Centre Première Intervention)**

### **Manifestation 2017**

- **le 4 février** Fête de Ste Agathe, Dépose de gerbe au monument aux morts en présence de l'UNC
- **Le 17 juin** Fête de la tarte flambée (parking centre ville)

**En décembre passage avec notre traditionnel calendrier : MERCI DE VOTRE ACCUEIL !**

*Les Sapeurs Pompiers vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017*

Lieutenant Adrien ETTWILLER, Chef de Corps

# *Société de gymnastique St-Léon*

## **Petit historique de la « St Léon », qui a fêté son 95<sup>e</sup> anniversaire en 2016.**

Le dimanche 29 mai 1921, une dizaine de personnes se réunissaient au Restaurant des Vosges, pour décider de la création d'une société de gymnastique. Deux jours plus tard, une cinquantaine de personnes désirant adhérer à cette nouvelle association étaient présentes au même lieu. On décida alors d'élire un comité sous la présidence d'Aloyse Haen. C'est sous l'impulsion de l'Abbé Alphonse Haen, vicaire à Wintzenheim et frère du président élu, qu'il fut décidé de rattacher la Société à la Fédération de l'Avant Garde du Rhin. L'abbé Haen vint sur les lieux le 7 juin et en mémoire du grand pape alsacien Léon IX, la Société fut baptisée « Société catholique de gymnastique St-Léon ». Les statuts furent élaborés tandis qu'une première quête dans la commune permit de réunir l'argent nécessaire à l'acquisition des premiers agrès.

Ce fut le début d'une longue épopée, où l'association allait partager les vicissitudes de son temps. Vivant au rythme du courage et de l'abnégation des femmes et des hommes qui allaient se succéder dans ses rangs jusqu'à la mener à l'aube du troisième millénaire.

Partit de la gymnastique, l'association allait déployer au cours de son existence d'autres activités. Sur le plan des activités dites « culturelles », très vite une fanfare allait accompagner la section gymnique comme il était de coutume dans les sociétés de patronages. Les membres de l'association allaient également se transformer en acteurs de théâtre dialectal, lors des longues soirées d'hiver.

Beaucoup plus tard, un groupe, issu de la gymnastique féminine, allait constituer une section de danse qui connut ses heures de gloire dans les années 80 en participant à plusieurs rencontres de danse régionales et fédérales. Mais le sport restait l'activité principale. Dans les disciplines associées à la gymnastique, une partie des épreuves relevait de l'athlétisme, ce qui permit à quelques membres de s'illustrer, notamment dans le cross-country.

Les sports collectifs firent également une courte apparition dans les annales de l'association. Ainsi, en consultant les archives, le basket-ball, le football et le volley-loisir eurent droit de cité.

L'entre deux guerres allait même proposer une activité de préparation militaire et la section de tir à la carabine connut également ses heures de gloire et plusieurs de ses membres se distinguaient au plan départemental, régional, voir fédéral. Le tir à l'arc à Ste-Croix-en-Plaine faisait également ses premiers pas au sein de l'association.

Les activités phares de la St-Léon restent la gymnastique sportive féminine et masculine.

La fin des années 90 vit la création des sections « éveil de l'enfant », ce qui rajeunit encore un peu plus la moyenne d'âge des membres du club, et l'apparition de la pétanque.

Le nouveau millénaire est, quant à lui, marqué par les retrouvailles avec la fanfare qui avait connu une absence d'une dizaine d'années et la mise en veilleuse de la gymnastique de détente. Pour compléter « l'offre » orientée essentiellement vers des activités physiques, le club a ouvert une ludothèque. Dotée de quelques 200 jeux elle offre la possibilité de se retrouver autour d'une table, en toute convivialité.



Les médaillés de la St Léon à l'occasion du 95<sup>e</sup> anniversaire



**Contact : Philippe LINCKS, Président – Tél. 06 82 00 77 26 ou 03 89 22 04 77  
philippelincks@wanadoo.fr**

# *Sainte-Croix Histoire et Généalogie*

Étudier l'histoire millénaire de Sainte-Croix, de ses habitants, la partager par le biais de conférences et de publications, établir la généalogie des familles, contribuer à la sauvegarde du patrimoine bâti : tels sont, à grands traits, les buts que se sont fixés les membres de notre comité ainsi que nos premiers adhérents lors de la création de l'association en 2011.

*Avec nos moyens humains et matériels, nous tâchons de rester fidèles à cet engagement.*

**Nos publications :** l'annuaire 2016, dont le thème a porté sur le monde rural de Sainte-Croix, du Moyen-Âge à nos jours, nous a coûté, comme chaque année, beaucoup de temps et de persévérance dans les recherches. Plus de 350 personnes intéressées en ont fait l'acquisition. Deux autres publications, traitant des contrats de mariage et des inventaires après décès de Sainte-Croix avant la Révolution, ont paru sous forme de cahier en janvier 2016. Comme les précédentes, elles sont proposées à la vente ou peuvent être consultées lors de nos permanences. Enfin, nos nombreux adhérents sont destinataires de notre organe de liaison, Racines et Familles.

**Notre préoccupation et nos actions en vue de la sauvegarde du patrimoine bâti de Ste-Croix :** à ses frais, l'association vient de faire nettoyer par un marbrier une stèle commémorative en forêt du Paternosterle ainsi que le calvaire appartenant à la commune situé le long du chemin menant à Hettenschlag. Nous restons à la disposition des élus pour apporter notre aide et notre expertise afin de convenir des nombreux bâtiments remarquables qu'il conviendrait de protéger dans le cadre du passage du POS en PLU.



Les membres du Cercle généalogique de Mulhouse à la découverte de Ste-Croix le 17 mars 2016.

**Nos chantiers :** l'annuaire 2017 mais aussi une brochure documentée sur l'orgue Callinet de l'église paroissiale en cours de rénovation, notre centre de documentation que nous enrichissons sans cesse par l'acquisition d'ouvrages, de gravures et de cartes postales anciennes et encore et toujours la généalogie des familles sainte-croisiennes. Ainsi, plus de 636 volumes ...et quelque 20 000 individus répertoriés dans notre logiciel de généalogie Hérédis sont consultables à ce jour.

Par ailleurs, nous sommes toujours intéressés par tous documents, objets, informations ou témoignages que vous voudriez bien mettre à notre disposition pour contribuer à l'enrichissement de la mémoire collective. Après les avoir scannés le cas échéant, nous vous les restituerions.

**Nos principaux RDV en 2017 :** notre assemblée générale le 7 avril, notre sortie culturelle en mai ou en juin, les Journées du Patrimoine en septembre et le Salon du Livre de Colmar en novembre sans oublier les visites guidées de la ville.

**Contact => par téléphone fixe 03.89.72.93.05  
par courriel : [shgscp.asso@gmail.com](mailto:shgscp.asso@gmail.com) ou sur la toile :  
<https://sites.google.com/site/shgscp>.  
Permanences assurées à la salle Hansi du pôle culturel le deuxième lundi de chaque mois de 16 à 18 heures.**

Les membres du comité souhaitent à toutes et à tous un joyeux Noël et une bonne année 2017 !

Aimé Meyer, trésorier

# Ste Croix Running club



**STE CROIX RUNNING CLUB** s'approche de son 3<sup>e</sup> anniversaire et compte déjà 34 membres. La vague bleue est en train d'envahir les courses de la région.

La direction se compose de :

- **Président** : M. Olivier GERBER (Tél : 06 88 13 18 52)
- **Vice-Président** : M. Stéphane GILG (Tél : 06 67 43 77 99)
- **Trésorier** : M<sup>me</sup> SPÄTH Corinne
- **Secrétaire** : M<sup>me</sup> Lydie SCHMITT

Quelque soit votre niveau (débutant, occasionnel ou confirmé) le but est de partager les expériences de chacun, un moment d'échanges, de convivialité. Il faut garder l'objectif premier qui est de prendre du plaisir, de voir la course comme une fête. Nous courons très régulièrement le dimanche en groupe tranquillement sur les berges de l'Ille mais aussi sur des terrains plus vallonnés et commençons à attaquer la montagne. Nous faisons également découvrir l'ambiance des courses organisées et courses officielles telles que des 10km, semi-marathon ou même marathon (c'est une ambiance très particulière qui mélange stress, joie et fête). Depuis sa création STE CROIX RUNNING CLUB a participé à plusieurs manifestations de course à pied, ligue contre le cancer, différents 10km dans les villes et villages voisins, semi-marathon et marathon et depuis cette année quelques trails. Cela permet également de représenter notre ville de Sainte-Croix-en-Plaine.

Envie de se lancer dans la course à pied ?

**Contact :**

**STE CROIX RUNNING CLUB - 1, Impasse du Muguet 68127 STE CROIX EN PLAINE**

facebook

**Sainte Croix Running Club**

**Contact mail : stecroix.running@live.fr**



Très grande présence de **STE CROIX RUNNING** au Semi-Marathon de COLMAR le 18 Septembre 2016



**STE CROIX RUNNING** a participé aux foulées de la ligue contre le cancer à Colmar le 5 juin 2016



*\*3<sup>e</sup> féminine Foulées Epfigeises le 12/06/2016  
\*2<sup>e</sup> féminine Trail de nuit - Wettolsheim le 02/07/2016  
Etc..*

*Une main ne suffit plus pour compter les podiums de notre championne Elodie sous les couleurs de*  
**STE CROIX RUNNING**





# Théâtre du Quiproquo

Association de théâtre amateur de boulevard  
de Sainte Croix en Plaine

La troupe du **Théâtre du Quiproquo** est très heureuse de vous présenter sa nouvelle pièce pour sa tournée de 2016.

*'Un fil à la patte' de G. Feydeau*

Une pièce **EXPLOSIVE** qui vous tiendra en haleine par ses situations rocambolesques et déjantées.

Une belle occasion de passer un moment sous le signe du rire et de la bonne humeur !



Venez nous retrouver pour ceux qui veulent voir ou revoir  
**« UN FIL A LA PATTE »**  
samedi 11 fev 2017 - 20h30 // dimanche 12 fev 2017 - 15h00  
salle Aurore de ste croix en plaine  
Réservation: [remy.marianne@free.fr](mailto:remy.marianne@free.fr)  
organisateur : le conseil de fabrique

**Pour suivre nos actualités :**  
<http://www.theatreduquiproquo.fr/> -  
<https://www.facebook.com/theatreduquiproquo>

Bonne et heureuse année 2016, théâtralement votre troupe du Quiproquo.



## *L'Union Nationale des Combattants de Sainte-Croix-en-Plaine*



### **L'UNC de Sainte Croix-en-Plaine soutient le Régiment de Marche du Tchad**

Les attentats de Magnanville, Nice, Saint Etienne du Rouvray et plus récemment la tentative avortée d'attentat à Notre Dame (Paris), illustrent à quel point la menace terroriste perdure sur le territoire national. Que ce soit en opérations extérieures, ou sur le territoire national, les armées contribuent en effet activement à la lutte contre le terrorisme et à la sauvegarde des intérêts stratégiques de la France. Dans ce combat quotidien les armées en général et, plus proche de la localité, **le Régiment de Marche du Tchad (RMT)** sur le site de Meyenheim, a besoin de volontaires pour renforcer les militaires d'actives aux missions qui leurs sont confiées. Dans ce contexte délétère, l'Union nationale des combattants de Sainte-Croix-en-Plaine se fait le porte parole du Régiment.

Si vous souhaitez vous rendre utile, vivre une grande aventure, chercher un emploi, donner un peu de votre temps pendant les vacances scolaires, ou pendant vos congés, choisissez la réserve opérationnelle du Régiment de Marche du Tchad. Dans ce cadre de la montée en puissance de sa réserve opérationnelle, le Régiment de marche du Tchad recrute.

Les conditions : avoir plus de 17 ans, être de nationalité française, être apte médicalement, jouir de ses droits civiques, être en règle avec le service nationale (JDC ou JAPD) , contrat de 1 à 5 ans renouvelable.

La formation militaire de réserviste au sein du régiment se fait pendant les vacances scolaires pendant 13 jours.

A l'issue de ce stage, une vingtaine de jours par an en moyenne, vous changez du quotidien et revêtez la tenue militaire. Vous suivez un entraînement (vie sur le terrain, exercice de tir, sport, secourisme...) qui vous permet d'assurer pleinement des missions opérationnelles au même titre qu'un militaire d'active (sentinelle, opérations de secours à des populations sinistrées).

La rémunération d'un soldat de réserve est de 54 euros net par jour.

Pour plus d'information, garçons ou filles, contactez la cellule recrutement du Régiment de Marche du Tchad au 03 69 21 24 37.

Le Président de l'union nationale des combattants  
de Sainte-Croix-en-Plaine, et réserviste au RMT  
Michel SCHAFFNER

**Contact :**  
**Michel SCHAFFNER, Président**  
**Tél : 06 73 35 15 33**

*C'est Noël tous les jours*

*C'est Noël chaque fois qu'on essuie une larme dans les yeux d'un enfant*

*C'est Noël chaque fois qu'on dépose les armes et chaque fois qu'on s'entend*

*C'est Noël chaque fois qu'on arrête une guerre et qu'on ouvre les mains*

*C'est Noël chaque fois qu'on force la misère à reculer plus loin*

*C'est Noël sur la terre chaque jour*

*Car Noël, c'est l'Amour*

*C'est Noël quand nos coeurs oubliant les offenses sont vraiment fraternels*

*C'est Noël quand enfin se lève l'espérance d'un amour plus réel*

*C'est Noël quand soudain se taisent les mensonges faisant place au bonheur*

*C'est Noël dans les yeux du pauvre qu'on visite sur son lit d'hôpital*

*C'est Noël dans le coeur de tous ceux qu'on invite pour un bonheur normal*

*C'est Noël dans les mains de celui qui partage aujourd'hui notre pain*

*C'est Noël quand le gueux oublie tous les outrages et ne sent plus sa faim*

*C'est Noël sur la terre chaque jour*

*Car Noël, , c'est l'Amour*

*Directeur de la publication : François HEYMANN*

*Coordination technique : Christelle SPINELLO & Sophie BONIJOLY*

*Ont en outre collaboré :*

*Mario ACKERMANN, Jean-Denis BAUMANN, Marie-Joëlle BELLICAM-RENGER, Patrick BIEBER, Stéphane GILG, Marie-Claude GROSHAENY*